The House of Commons
Report to Canadians

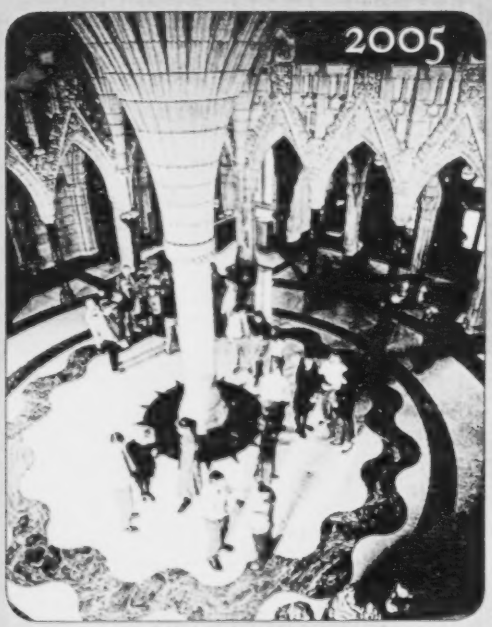

Table of Contents

Letter from the Speaker	ii
Overview: The Year in the House of Commons	2
Chamber Activities	6
Committee Work	11
Serving Constituents	14
International Activities	17
Behind the Scenes: House of Commons Administration	20
Conclusion	29
Financial Report	30
Members of the House of Commons	

www.parl.gc.ca

Approved by the Board of Internal Economy

105-05801/

Letter from the Speaker

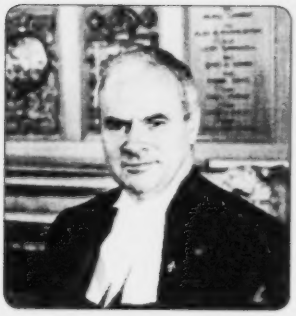

The Honourable Peter Milliken, M.P.
Speaker of the House of Commons

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS/BERNARD CLARK

As Speaker of the House of Commons, I am pleased to present this institution's inaugural *Report to Canadians*. The document outlines the work done by Members of Parliament from April 2004 through March 2005, and reports on the administrative initiatives of the House of Commons in support of Members' activities.

Members have grappled with tremendous changes and challenges over this past year. Seven new constituencies were added to Canada's electoral map, increasing the number of seats in the Chamber from 301 to 308. A general election held in June 2004 brought 101 first-time Members into the Thirty-eighth Parliament and produced the first minority government in a generation.

While energetic exchanges during Question Period may attract media attention, the less publicized day-to-day work performed by Members is perhaps a more compelling expression of this country's democratic vitality. In the Chamber over the last year, Members considered pieces of legislation, tabled reports, and conducted debates on pressing national and international matters. Participating in the 20 standing committees of the House of Commons, they heard important testimony from witnesses and produced reports on legislation and other issues of public concern. And to bring these public deliberations directly to Canadians, the House of Commons continued to harness the power of innovative technologies —from live video and audio broadcasts to Web-casting.

From home town to global village, a Member's duties extend far beyond the confines of Parliament Hill. Over the past year Members continued to promote local initiatives in their ridings. They helped individuals access national programs and services, and served as ombudsmen between their constituents and government departments, working to resolve problems and investigate issues. Members also shared their experiences and expertise

with counterparts around the world. During the 2004-2005 fiscal year, Members attended conferences, participated in a variety of parliamentary associations, delegations and exchanges, and welcomed parliamentarians from around the world.

Members at work rely on the support of the House of Commons Administration, a group of employees organized into five specialized areas to provide a wide array of products and services. In this report, the Administration describes its role "behind the scenes," indicating the progress made in relation to its strategic objectives in support of Members, and articulating its future plans to meet the challenges that come with serving a complex organization in a continually changing corporate and political environment.

Together, the components of this *Report to Canadians* represent the multifaceted and essential role that Members play in Canada's political process. The report takes a further step toward making the activities of the House of Commons more visible and accessible to citizens, and toward enhancing the public's understanding and knowledge of the work of Members and the institution. I invite you to read this report, and to visit the Parliament of Canada Web site for its wealth of information.

Sincerely,

The Honourable Peter Milliken, M.P.
Speaker of the House of Commons

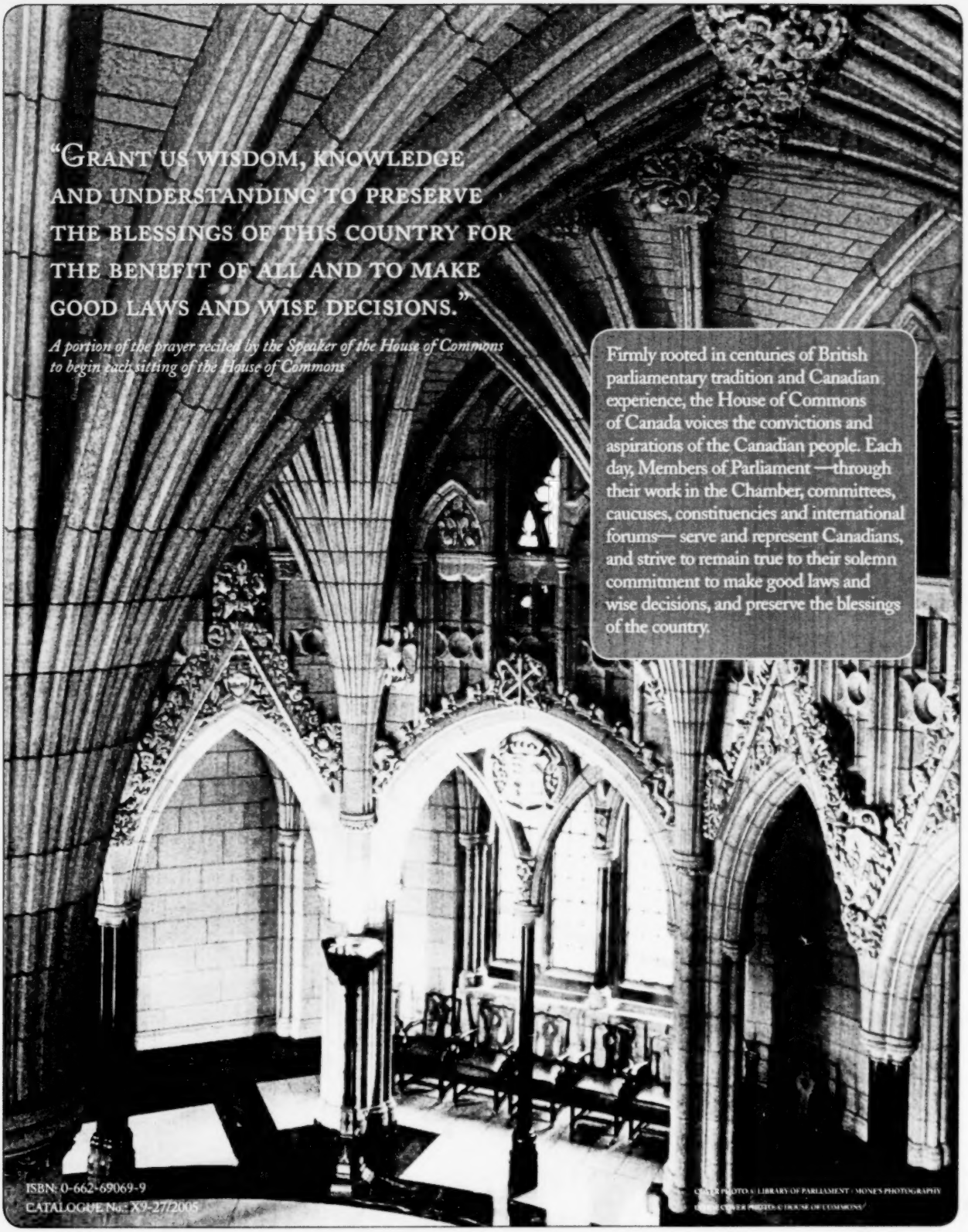
"GRANT US WISDOM, KNOWLEDGE AND UNDERSTANDING TO PRESERVE THE BLESSINGS OF THIS COUNTRY FOR THE BENEFIT OF ALL AND TO MAKE GOOD LAWS AND WISE DECISIONS."
A portion of the prayer recited by the Speaker of the House of Commons to begin each sitting of the House of Commons
Firmly rooted in centuries of British parliamentary tradition and Canadian experience, the House of Commons of Canada voices the convictions and aspirations of the Canadian people. Each day, Members of Parliament —through their work in the Chamber, committees, caucuses, constituencies and international forums— serve and represent Canadians, and strive to remain true to their solemn commitment to make good laws and wise decisions, and preserve the blessings of the country.

ISBN: 0-662-69069-9
CATALOGUE No.: X9-27/2005

PARLIAMENTARY HERITAGE

A LIVING HISTORY

The foyer of the House of Commons is decorated with two bands of sculpture that encircle the busy space on all sides. The lower band, entitled the ***History of Canada Series****, comprises ten panels of sculpture, the last of which was completed by Dominion Sculptor Eleanor Milne in 1975. As a whole, this monumental frieze casts a long look back over thousands of years. Together, the panels illustrate key points in the Canadian experience, and reflect the ideas, activities and convictions that have helped define the institution of Parliament in this country.*

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Representing Canadians

Members in Parliament

Canada's House of Commons is many things. It is a forum: a place where elected Members of Parliament publicly express the cares, concerns and priorities of the Canadians they represent. It is a legislature: a place where laws are proposed and refined. It is an institution: an administration created to support Members and the work they do on behalf of their constituents. Most importantly, it is a public arena in which democracy happens —actively, visibly and accountably.

One of the most prominent expressions of democracy is a general election. In May 2004, the Thirty-seventh Parliament of Canada was dissolved and Canadians went to the polls in June to vote. In response to the last national census, seven new ridings had been created, raising the total number of seats in the House of Commons to 308. The House committed the necessary resources to ensure that all new Members received the support and services necessary to begin their parliamentary work.

In October 2004, Canada's 308 elected Members convened in Ottawa for the opening of the country's Thirty-eighth Parliament.

The Role Members Perform

As elected representatives, Members of Parliament generally belong to a political party and carry out their work within the party context. All parties maintain caucuses: groups of Members and Senators that discuss policy and strategy and conduct important research. While the structure and activities of caucuses vary party to party, each tends to meet weekly while the House of Commons is sitting, and most include sub-groups that focus on particular regions, issues or industries.

As of March 31, 2005, 305 of Parliament's 308 Members belonged to one of four caucuses: Liberal Party, Conservative Party, Bloc Québécois or New Democratic Party. Two Members were independent of any party affiliation, and there was one vacancy.

Beyond participation in their caucus, Members fulfill their roles by working in the Chamber and on committees; by serving their constituents; and by participating in international activities.

Chamber Activities

In the Chamber of the House of Commons, Members pose questions, debate and decide on bills and motions. They bring forward local, regional and national issues, and represent their constituents' views by presenting petitions and making statements.

The Period of this Report

APRIL 1, 2004 – MARCH 31, 2005

This report summarizes Members' parliamentary activities within a timeframe that corresponds to a standard government fiscal year. As a general election occurred during the past fiscal year, the report straddles two parliaments.

Parliamentary Sessions

3RD SESSION, 37TH PARLIAMENT
(partial, April – May 2004)

1ST SESSION, 38TH PARLIAMENT
(partial, October 2004 – March 2005)

Milestones

MAY 23, 2004 —*37th Parliament dissolved*

JUNE 28, 2004 —*General election held*

OCTOBER 4, 2004 —*38th Parliament convened*

OCTOBER 4, 2004 —*Hon. Peter Milliken elected Speaker of the House of Commons*

OCTOBER 5, 2004 —*Governor General delivers Speech from the Throne and House of Commons begins regular proceedings*

FEBRUARY 23, 2005 —*Budget presentation*

Total Number of Sitting Days

98

Committee Work

The House of Commons delegates most of the detailed study of proposed legislation and the scrutiny of government policy and programs to its committees. Through participation in committees, Members consult Canadians and devote attention to matters of urgency and importance.

Serving Constituents

Members work continuously to serve their constituents, both in their home ridings and from their offices on Parliament Hill. Members assist constituents every day in a variety of ways —from supporting public initiatives in their home ridings to helping individuals access national programs and services. They also act as ombudsmen between their constituents and government departments, providing answers to questions and advocating solutions to problems when they arise.

International Activities

Members participate —at home and abroad— in bilateral and multilateral associations, interparliamentary groups, and international exchanges and conferences. Members also take part in delegations and exchanges to other nations and legislatures. Similarly, the House of Commons receives numerous heads of state, government leaders, parliamentarians and parliamentary officers.

Members of Parliament: A Snapshot

Canada's Members of Parliament are as diverse and multi-faceted as the people they serve and represent —politically, culturally, ethnically, religiously and professionally.

Of the total number of Members of Parliament sitting at the time this report was prepared, 38 were born outside of Canada. Five Members were of Inuit, Métis and First Nation origin. Sixty-five Members were women —the greatest number of female Members in Canadian history.

Members in the Thirty-eighth Parliament hailed from professions in a wide variety of fields: business, law, education, agriculture, defence, administration, journalism and many others.

Canada's Members of Parliament embody the convictions and aspirations of several generations: again, at the time of this report, the average age of Members was 51. The youngest Member was 25; the oldest 73.

Sadly, one Member elected in the spring of 2004, Lawrence O'Brien, passed away in December of that year.

Canada's Members of Parliament, convening in the Chamber for the beginning of the 38th Parliament.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Canada's 38th General Election

JUNE 28, 2004

Total Number of Members Elected

308

Number of Newly Elected Members

101

General Election Results

LIBERAL PARTY:	135
CONSERVATIVE PARTY:	99
BLOC QUÉBÉCOIS:	54
NEW DEMOCRATIC PARTY:	19
INDEPENDENT:	1

Finding your Member of Parliament

The fold-out insert at the centre of this document includes photographs of Members elected to Canada's Thirty-eighth Parliament. Canadians can use their postal code to identify their Member of Parliament by visiting the Parliament of Canada Web site at: www.parl.gc.ca.

PARLIAMENTARY HERITAGE

A Seat of Authority

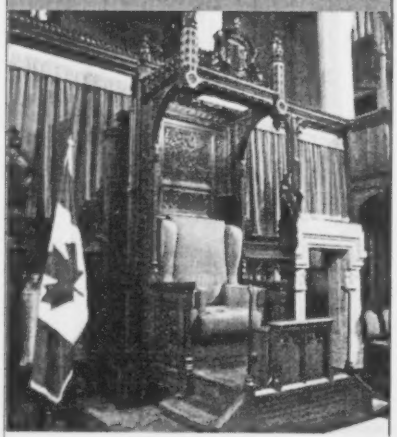

The Speaker's Chair is the focal point of the House of Commons Chamber. Situated on a dais at the north end of the Chamber, the chair provides the Speaker with a clear view of government and opposition benches, as well as the public galleries above the Chamber floor. Constructed in 1921 and presented to the House by members of the Empire Parliamentary Association, the Speaker's Chair includes an overhead canopy that features the Royal Arms sculpted from a piece of oak taken from the roof of Great Britain's Westminster Hall built in 1397. The Speaker's Chair also displays carvings of two symbols of authority: a scepter surmounted by a dove, and a mace on a background of intertwined cords and oak leaves with acorns.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Chamber Activities

Opening the Thirty-eighth Parliament

One Parliament Ends and a New Parliament Begins

Typically, House of Commons business follows the parliamentary calendar: a yearly schedule of sittings and adjournments. According to this calendar, sittings usually begin in September and conclude in June. During the period of this report, this schedule was interrupted when, on May 23, 2004, the Governor General, acting on the advice of the Prime Minister, dissolved the Thirty-seventh Parliament and set June 28, 2004 as the polling day of the general election. Re-elected and newly elected Members gathered in October 2004 to open the First Session of the Thirty-eighth Parliament.

First Business

The House of Commons conducts its business each sitting day according to a schedule established in written rules known as the Standing Orders. At the start of a new Parliament, Members must first elect a Speaker before any other business can be undertaken. For the Thirty-eighth Parliament, this took place on October 4, 2004 with the election of the Honourable Peter Milliken as Speaker. The next day, Members stood at the bar of the Senate Chamber to hear the Governor General read the Speech from the Throne outlining the government's priorities for the coming session.

The Honourable Peter Milliken is dragged through the Chamber following his election as Speaker of the House of Commons in a ritual that recalls the historically life-threatening nature of this position. Throughout the centuries, at least nine British Speakers were executed after reporting unfavourable news to the King.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Selecting Presiding Officers

In addition to the Speaker, three other officers must be selected by Members from among their own ranks to preside over proceedings of the House of Commons. These presiding officers assist the Speaker in ensuring that proceedings in the Chamber conform to the rules and traditions of the House at all times.

In keeping with new rules adopted in the Thirty-eighth Parliament, the Speaker proposed candidates after consulting with the leaders of recognized political parties in the House of Commons. With a unanimous vote of confirmation, the following presiding officers were elected: Chuck Strahl, Deputy Speaker and Chair of Committees of the Whole; Marcel Proulx, Deputy Chair of Committees of the Whole; and the Honourable Jean Augustine, Assistant Deputy Chair of Committees of the Whole.

Making Laws

Once the essential first business of the House of Commons is concluded, Members can undertake their work in the Chamber—making and amending laws, holding the government to account, and presenting reports and other formal documents to the House.

All federal laws in Canada begin as bills: proposals to Parliament for consideration and amendment. For a bill to become law, it must be adopted by both the Senate and the House of Commons in identical form and then receive Royal Assent (the final step in the legislative process). Government bills are introduced by the Minister responsible for the particular issue at hand; Private Members' bills are introduced by Members who are neither a Minister nor a parliamentary secretary.

From April 1, 2004 to March 31, 2005, 84 government bills and 628 Private Members' bills were introduced in the House of Commons. Bills may

About the Speaker

The Speaker holds the position of highest authority in the House of Commons. Responsible for maintaining order and decorum in the Chamber, the Speaker also serves as spokesperson and representative of the House of Commons in its relations with the Senate, the Crown and other bodies. In addition, the Speaker oversees the administration of the House of Commons and presides over the Board of Internal Economy, which is the governing body of the House of Commons.

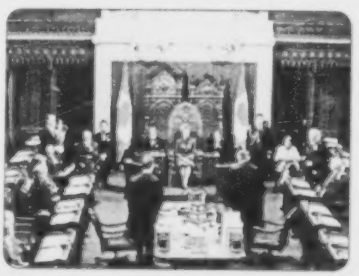

The Governor General, Her Excellency the Right Honourable Adrienne Clarkson, gives Royal Assent to legislation that has been reviewed and passed by both the Senate and the House of Commons.

PHOTO: MCPL CINDY MCCANEAGH

Government Bills in 2004-2005	
INTRODUCED 3RD SESSION 37TH PARLIAMENT:	38
INTRODUCED 1ST SESSION 38TH PARLIAMENT:	46

Private Members' Bills in 2004-2005	
INTRODUCED 3RD SESSION 37TH PARLIAMENT:	268
INTRODUCED 1ST SESSION 38TH PARLIAMENT:	360

pass quickly or may take long periods of time to become law, depending on their urgency, complexity and the degree of consensus among Members with respect to the matter at hand.

Legislation introduced by the government covered a wide spectrum of national policy matters, including bills to amend the *Criminal Code*, to revise electoral boundaries, to establish new relationships with First Nations, and to reform the transportation system. Private Members' bills extended across an equally broad range of issues, including: the proposed elimination of conditional sentencing for violent offenders; the introduction of health warning labels regarding alcohol consumption; the prevention of psychological harassment in the workplace; and amendments to the *Employment Insurance Act*.

Nearly 400 motions were drafted to amend bills at either the committee or report stage. At the time of this report's preparation, Members were in the midst of debating amendments to the *Competition Act*, the *Food and Drugs Act*, the *Telecommunications Act*, the *Grain Act*, and numerous other acts. Members were also considering new measures to prevent the introduction and spread of communicable diseases, to govern not-for-profit corporations, to establish the Canada Border Services Agency, to implement provisions contained in budgets tabled in Parliament, and to alter certain aspects of legal capacity for marriage for civil purposes.

Holding the Government to Account

A crucial function of the House of Commons is to hold the government to account. While in the Chamber, Members of Parliament fulfill this role in a number of ways, including raising questions during Question Period, submitting written questions, and choosing topics for debate on allotted days.

Oral questions are posed during the 45 minutes reserved each sitting day for Question Period. Typically, Members of opposition parties put questions to ministers or parliamentary secretaries responding on behalf of ministers; but Members from the governing party who are not in Cabinet may also ask questions, and questions may also be put to committee chairs. Questions soliciting detailed, lengthy or technical information from the government are normally submitted in written form and replies to written questions are tabled in the House of Commons once they have been prepared. During the 2004-2005 fiscal year, 3,731 oral questions were posed and 144 written questions were submitted.

Allotted days—also known as opposition or supply days—are reserved for debate on topics chosen by the opposition parties. The usual 21 allotted days per calendar year are divided among the opposition parties according to their representation in the House of Commons. In 2004-2005, issues discussed on allotted days included offshore oil and gas revenues; a ban on trans fats; maintenance of land, air and sea combat capability; federal assistance to ranchers; and combating organized criminal activity.

Members and journalists gather in the foyer of the House of Commons following Question Period. This media "scrum"—a name borrowed from the rough-and-tumble sport of rugby—is a uniquely Canadian parliamentary tradition.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Speaker Milliken calls Members to order.

PHOTO © HOUSE OF COMMONS

Tabling Documents

When a document is "tabled", it is presented formally before the House of Commons and becomes part of the official public record. Tabling may be required by law, by the Standing Orders, or by a motion adopted by the House. Documents that must be tabled include the annual reports of departments and agencies, Order-in-Council appointments (which are made by the Governor General on the advice of Cabinet), and government responses to committee reports and petitions. Ministers are entitled to table any report or paper dealing with matters related to the administrative responsibilities of the government.

During the 2004-2005 fiscal year, 1,393 documents were tabled in the House of Commons, including the budgets —or "Main Estimates" as they are called— for all government spending.

Managing Chamber Activities

The proceedings of the House of Commons are regulated chiefly by the Standing Orders and by the practices and traditions that have developed in Canada or been adapted from the British Parliament. These rules and practices evolve in two distinct ways: through the adoption of rule changes made by a decision of the House, or through the Speaker's interpretation of rules and traditions in what are called Speaker's decisions.

Speaker's decisions form a fundamental part of parliamentary procedure. In the period of this report, the Speaker delivered 19 rulings on a range of topics, from specific questions on such issues as ballistic missile defence and public health to requests for emergency debates over the Ukrainian political situation and Canada's livestock industry.

Committee Work

Together for Canadians

Dealing in Depth with the Business of Parliament

Committee work allows Members of Parliament to scrutinize government spending and examine in detail issues of concern to the electorate. Cumulatively, committees usually sit from 60 to 120 hours per week when the House of Commons is in session. Committees will also often travel to hear from groups and individuals. Because they interact directly with the public, committees provide an immediate and visible conduit between elected representatives and Canadians, and often provoke important public debate.

Committee Membership

The House of Commons has 20 standing committees, including two new ones created in 2004-2005: the Standing Committee on Access to Information, Privacy and Ethics; and the Standing Committee on the Status of Women.

Most standing committees are made up of 12 members, and many Members sit on more than one committee. Party representation on committees is roughly proportional to party representation within the House of Commons. Party whips (those Members charged with keeping others of the same party informed about House of Commons business and ensuring attendance in the Chamber or on committees) submit prospective membership lists to the Standing Committee on Procedure and House Affairs. The Committee is responsible for presenting a final roster of committee members to the House of Commons for adoption.

In most cases, committee chairs are government members, while first and second vice-chairs are, respectively, members of the Official Opposition party and an opposition party other than the Official Opposition. In the case of Public Accounts; Access to Information, Privacy and

PARLIAMENTARY HERITAGE

A HISTORIC COLLECTION

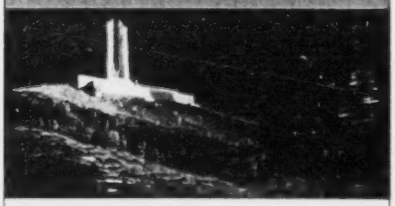

The House of Commons is the custodian of an important collection of art and artifacts reflecting Canada's social and political history. Many of these works are displayed throughout Parliament, including its committee rooms. This painting, ***Ghosts of Vimy Ridge****, is currently on loan to the new Canadian War Museum, but its permanent home is the Centre Block's historic Railway Committee Room. Portraying the flickering spirits of departed Canadian soldiers making their way toward the summit of the ridge, it was painted in 1929 by Australian artist William Longstaff and purchased by Captain John Dewar, who donated it to Parliament in 1931.*

PHOTO © HOUSE OF COMMONS

Types of Committees

Standing Committees
Standing committees are permanent committees mandated to oversee activities of government departments or to exercise procedural and administrative responsibilities related to Parliament.

Special Committees
Special committees are appointed by the House of Commons to inquire into specific matters. They exist only until they reach their deadline or issue a final report, or until the end of the session.

Legislative Committees
Legislative committees examine and inquire into specific bills referred to them by the House of Commons, and report the same bills with or without amendments.

Joint Committees
Joint committees consist of Members of Parliament and Senators. Members sit on two standing joint committees: the Standing Joint Committee on the Scrutiny of Regulations and the Standing Joint Committee on the Library of Parliament.

Subcommittees
Standing committees may delegate any or all of their powers to a subcommittee, except the power to report directly to the House of Commons. Special committees may only form subcommittees if so ordered by the House of Commons. Legislative committees may form only one subcommittee, the Subcommittee on Agenda and Procedure.

For more information on Members' committee activities, visit the Parliament of Canada Web site.

Ethics; Government Operations and Estimates; and the Standing Joint Committee on Scrutiny of Regulations, a member of the Official Opposition serves as committee chair. The first and second vice-chairs are, respectively, members of the government party and an opposition party other than the Official Opposition.

Committee Studies
In addition to examining legislation and government expenditures, committees undertook a number of studies early in the first session of the Thirty-eighth Parliament —extending across widely varied issues from the purchase of used British submarines to the rights of children and public-sector whistleblowing. In certain cases, work from the Thirty-seventh Parliament was carried forward into the Thirty-eighth Parliament. For example, the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food continued its examination of BSE-contaminated cattle.

Constant Evolution
New rules adopted in the Thirty-seventh Parliament provided for the election of chairs and vice-chairs by secret ballot. During the period of this report, two committees used this procedure: the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness (for the election of its chair); and the Standing Committee on Fisheries and Oceans (for the election of the Official Opposition vice-chair).

In 2004-2005, in response to recommendations from the House of Commons Liaison Committee, a comprehensive set of measures was adopted to provide committees with appropriate resources and autonomy. The measures substantially raise the overall annual budget of committees and give them the financial independence they need to work flexibly and responsively on behalf of Canadians, allowing them to travel more extensively and seek the views of citizens in communities across the country. In addition to the funds allotted for committee activities, a contingency fund

was created to finance committee requests for specialized expertise in areas such as forensic auditing and e-consultations. These new measures came into effect April 1, 2005 —the start of the new fiscal year.

Bringing Canadians and Committees Closer Together

Technology and process improvements can bring many advantages to the complex and time-consuming task of committee work. The House of Commons made two developments recently to enable Canadians to participate more actively in the work of committees: a pilot project was conducted to improve the public's electronic access to committee evidence; and as part of a renewed committee Web site work continued to create e-consultation tools that will allow committees to use the Internet to consult with Canadians.

The Liaison Committee is made up of all standing committee chairs, and the chairs or vice-chairs of standing joint committees. It is primarily responsible for apportioning committee funds.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Standing Committees of the House of Commons

- *Aboriginal Affairs and Northern Development*
- *Access to Information, Privacy and Ethics*
- *Agriculture and Agri-Food*
- *Canadian Heritage*
- *Citizenship and Immigration*
- *Environment and Sustainable Development*
- *Finance*
- *Fisheries and Oceans*
- *Foreign Affairs and International Trade*
- *Government Operations and Estimates*
- *Health*
- *Human Resources, Skills Development, Social Development and the Status of Persons with Disabilities*
- *Industry, Natural Resources, Science and Technology*
- *Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness*
- *National Defence and Veterans Affairs*
- *Official Languages*
- *Procedure and House Affairs*
- *Public Accounts*
- *Status of Women*
- *Transport*

Committee Statistics

TOTAL NUMBER OF MEETINGS:	821
TOTAL NUMBER OF SITTING HOURS:	1,482
TOTAL NUMBER OF WITNESSES:	3,039
TOTAL NUMBER OF REPORTS:	141
TOTAL NUMBER OF RECOMMENDATIONS:	396

PARLIAMENTARY HERITAGE

Celebrating our Right to Vote

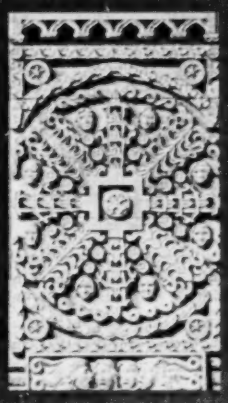

*The **British North America Act** Series is a set of 12 high relief sculptures carved from Indiana limestone. The sculptures are located prominently on the east and west walls of the House of Commons Chamber and were installed between 1978 and 1985. They illustrate, in symbolic and narrative form, 12 themes associated with the federal and provincial roles and responsibilities outlined in the Constitution. In "the Vote" panel, the centermost relief, a simple "X" represents the most common symbol made by voters when marking their election ballots and selecting Members to represent them in Parliament. Faces nearby symbolize Canadian men and women from a number of different races—the living embodiment of Canadians' right to vote.*

PHOTO © HOUSE OF COMMONS

Serving Constituents

The Community Connection

How Members Serve Their Ridings

While Members of Parliament have many responsibilities, there is none they are more passionate about than serving their constituents. Members represent the views of constituents, serve the interests of constituents, and interact with government officials on behalf of constituents.

To ensure that Members remain connected to the communities they serve, their offices on Parliament Hill and in their home ridings are equipped with high-speed Internet links, enabling the creation of always-accessible "virtual offices".

Some 150 Members have constructed personal Web sites providing Canadians with a broad array of information including notices of emerging policy matters and activities. Many Members also operate toll-free telephone lines to help constituents resolve problems.

Members also communicate by post, distributing printed materials to households on current issues, and any Canadian can write to a Member of Parliament free of charge, without postage.

Petitioning the House of Commons

Petitions are used to draw Parliament's attention to issues of public interest or concern —and often to request action in response. During the 2004-2005 fiscal year, 909 petitions were presented in the House of Commons, on topics ranging from pornography to the definition of marriage and the Charter of Rights and Freedoms. According to the rules of the House, the government tables responses to petitions.

Reaching Out

Canadians are provided with a window on the House of Commons and the work of Members through television and the Parliament of Canada Web site. In 1977, the House of Commons became the first legislature in the world to televise its proceedings. Twenty-eight years later, more than one million Canadians each week view televised Chamber proceedings via CPAC —Canada's Public Affairs Channel. During the period of this report, some 1,500 hours of Chamber proceedings were broadcast on CPAC.

Pages collect and distribute official documents, and act as messengers for the Speaker, Members and Table Officers.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Answering the Call

The Library of Parliament is an essential partner in providing timely and accurate information on Parliament. In 2004-2005, the Library answered 58,995 requests for information and distributed 265,702 documents to Members and the public. The Library's Information Service can be reached toll-free at: 1-866-599-4999.

Public Programs

In cooperation with the House of Commons and other partners, the Library offers services and programs for the public including: education programs and products; print and electronic publications about Parliament; guided tours of the Centre Block and the East Block; small interpretive exhibits; and Parliament Hill's on-site and e-commerce boutique.

TOTAL CENTRE BLOCK TOURS:	12,346 (363,715 VISITORS)
TOTAL EAST BLOCK TOURS:	1,176 (12,699 VISITORS)
TOTAL SCHOOL GROUP VISITS TO CENTRE BLOCK:	1,764 (65,548 VISITORS)
TOTAL VISITORS TO PEACE TOWER AND MEMORIAL CHAMBER:	263,012

Pages and Guides

Every year, students from across Canada learn about Parliament by serving Members and the public as House of Commons pages and parliamentary guides. With the launch of a new Page Program Web site in 2004-2005, both page and guide candidates can now access applications online.

Launched in 1995, the Parliament of Canada Web site houses a wealth of information provided by the Senate, the House of Commons, and the Library of Parliament. In 2004-2005, the site registered 12,430,623 visits, up more than two million over the previous year.

Building on this proud tradition, in 2004, the House of Commons made all its proceedings available online through ParlVU —a Web portal that provides Canadians with access to live proceedings of the House. In addition to Chamber activities, ParlVU provides streamed audio and video coverage of all public committee meetings.

An Informative Partnership

The Library of Parliament is a close partner of the House of Commons in the provision of information and research to Members and outreach to Canadians. It provides accurate and timely information to parliamentarians and to the public by telephone, TTY line, fax, email, Web information request forms, and in person at the Parliament of Canada Information Centre. The Library's research staff analyze current issues, policy matters and legislation for parliamentarians in both Houses so that they can best represent Canadians' interests. Lawyers, social scientists, economists and natural scientists from the Library are assigned to parliamentary committees to provide subject-matter expertise. They also prepare legislative summaries of bills introduced in the House of Commons, which are available on the Parliament of Canada Web site. Through its programs for the public, the Library distributed more than 260,000 brochures, booklets, fact sheets, and information kits to Canadians during the 2004-2005 fiscal year.

International Activities

On the World Stage

Exchanging Knowledge, Sharing Perspectives

Throughout the year, Members work and share knowledge with representatives of other governments and non-governmental organizations, in Canada and around the world —advancing the interests of Canadians through bilateral and multilateral associations, interparliamentary groups, and international exchanges and conferences. When leaders, parliamentarians and dignitaries from abroad come to visit Canada's Parliament, the Senate and the House of Commons serve as their official hosts.

Over the course of the 2004-2005 fiscal year, among the most notable foreign visitors were two heads of state: George W. Bush, President of the United States of America, who visited Ottawa from November 30 to December 1, 2004; and Vicente Fox, President of the United States of Mexico, who delivered an address to a joint meeting of the Senate and the House of Commons on October 25, 2004.

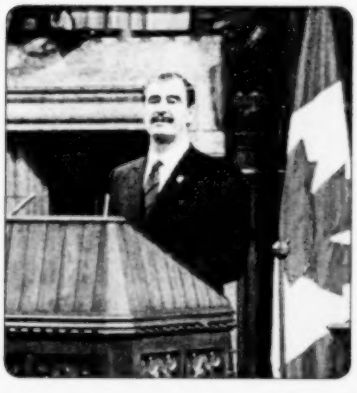

Mexican President Vicente Fox addresses parliamentarians in the House of Commons on October 25, 2004.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

PARLIAMENTARY HERITAGE

Testament to Canada's International Role

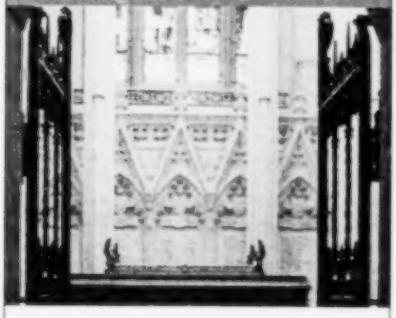

A solemn space that inspires a sense of peace and respect, the Memorial Chamber situated in the Peace Tower of Canada's Parliament buildings is a noble tribute to those who gave their lives during the Great War in France and Flanders. It was constructed between 1923 and 1927 using stone donated by the governments of Great Britain, France and Belgium. The Memorial Chamber is noted for its detailed Gothic Revival style —the small space has a lofty appearance due to the exceptional height of its walls and the delicate tracery of its carving. The focal point of the Chamber is an altar containing the Book of Remembrance that holds the names of over 66,000 Canadians who died during the First World War. Today, five additional Books of Remembrance commemorate Canadians who have given their lives in other conflicts around the world.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Speaker Milliken greets the Honourable Matlapeng Ray Molomo, Speaker of the National Assembly of the Republic of Botswana.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Other notable visitors during the year included: the President of the Senate of the Republic of Poland (October 2004); the Speaker of the National Assembly of the Republic of Botswana (October 2004); the Speaker of the National Council of the Swiss Confederation (November 2004); the President of the Riigikogu of the Republic of Estonia (February 2005); and the Speaker of the National Assembly of the Republic of Benin (March 2005).

Canadian Parliamentarians Abroad

Canada's House of Commons is renowned for its leadership in many areas —from procedural services to business management, security and technology. The House of Commons shares its knowledge and promotes features of Canada's parliamentary system with other legislatures, including those of emerging democracies. The Speaker, Members and administrative personnel are often invited to share Canada's methods and practices, and exchange ideas, values, knowledge and experience with other parliaments. During the period of this report, Members participated in a variety of meetings abroad, in countries as diverse as Scotland and Singapore. Reports generated as a result of these visits are available under "Interparliamentary Affairs" on the Parliament of Canada Web site.

Addresses by Distinguished Visitors

A Joint Address to Parliament is a speech made by a distinguished visitor —usually a foreign head of state or head of government— to Members of the Senate and the House of Commons. The regular proceedings of the House of Commons are suspended for the occasion.

Parliamentary Associations

The Parliament of Canada belongs to a dozen associations through which it promotes the country's interests abroad and engages in multilateral and bilateral activities. These associations include members of both the Senate and of the House of Commons.

Conferences

The Parliament of Canada regularly hosts international parliamentary conferences. During the 2004-2005 fiscal year, Canada hosted the 50th Commonwealth Parliamentary Conference in Ottawa, Quebec City and Toronto. From August 29 to September 9, more than 600 delegates attended the conference at the invitation of Speaker Milliken, in his capacity as President of the Commonwealth Parliamentary Association, and his counterparts in the Senate and in the provincial and territorial legislatures. Promoting knowledge and understanding of the constitutional, legislative, economic, social and cultural systems within a parliamentary democratic framework, the theme of the conference was *Responsibilities and Rights of People and Parliaments in a Global Community*.

Going Online

A new International and Interparliamentary Affairs section was added to the Parliament of Canada Web site in February 2005, highlighting the activities undertaken by parliamentarians in parliamentary associations, parliamentary conferences, parliamentary exchanges and protocol events. The site, which presents a complete calendar of international and interparliamentary activities, provides readily accessible information to Canadians about parliamentarians' international work.

Interparliamentary Groups

Canada's Parliament maintains four official interparliamentary groups: Canada-Germany, Canada-Israel, Canada-Italy, and Canada-Ireland. This last group received official recognition in 2004. These groups strengthen relations between Canadian parliamentarians and those in the countries concerned. Their activities are supported with membership fees contributed by individual parliamentarians.

Parliamentary Exchanges

Parliamentary exchanges play an important role in Canada's international parliamentary diplomacy by enhancing ties with other countries and facilitating the exchange of ideas, values, knowledge and experience. They include: official visits to Canada by Speaker-led foreign delegations; official visits abroad by Canadian parliamentarians headed by the Speaker of the House of Commons; and the Parliamentary Officers' Study Program, which allows senior parliamentary staff from abroad and Canadian provincial and territorial officials to learn about the Parliament of Canada.

PARLIAMENTARY HERITAGE

Democracy on the Air

The House of Commons was the first national legislature in the world to televise its proceedings. It took to the airwaves on October 17, 1977, and since then has continued to make use of broadcast and other media to carry the business of Parliament to Canadians. Today, all Chamber proceedings are aired; when the House is not in session or when replays of Chamber proceedings are not being played, broadcasting technicians present information on a variety of matters —from House of Commons activities and tours to information on parliamentary processes. Broadcasts from the House of Commons are shared with Canadians via CPAC, a consortium of Canadian cable companies that distributes the signal as part of a basic cable offering for consumers.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

In Support of Members

The Administrative Functions of the House of Commons

Members of Parliament represent the public face of the House of Commons, working visibly on behalf of all Canadians. In their efforts, Members and their staff are supported by the House of Commons Administration.

The House of Commons Administration is governed by the Board of Internal Economy. Chaired by the Speaker and made up of Members from all recognized political parties, the Board of Internal Economy is responsible for all matters of financial and administrative policy affecting the House of Commons.

The House of Commons Administration itself consists of five service areas: Procedural Services; the Office of Law Clerk and Parliamentary Counsel; Information Services; Parliamentary Precinct Services; and Corporate Services. These service areas, which draw on the equivalent of approximately 1,685 full-time employees, are accountable to the Clerk of the House of Commons, who serves as Secretary to the Board of Internal Economy and reports to the Speaker.

Strategic Objectives

In its *Strategic Outlook for the 38th Parliament*, the House of Commons Administration presented four overarching objectives that reflect its vision, values and mandate, and frame its current commitments in support of Members:

I. Respond to the evolving role of Members
II. Enhance ongoing services to Members and sustain the institution
III. Promote understanding and support the advancement of legislative institutions
IV. Apply, in a parliamentary context, the highest standards of public-sector governance

These objectives —undertaken with the approval of the Board of Internal Economy and the Speaker— guided the initiatives undertaken or advanced in 2004-2005. Key results achieved and commitments made are outlined in the sections that follow.

Commons Administration

1. Responding to the evolving role of Members

The Clerks-at-the-Table provide procedural advice to the Speaker and Members, and keep track of proceedings in the Chamber.

PHOTO © HOUSE OF COMMONS

In recent years, all political parties represented in the House of Commons have expressed the need for parliamentary reform. As Members adopt new ways of conducting House of Commons business, engaging constituents and bringing Parliament closer to Canadians, their role continues to evolve —and so do the tools and technologies Members use to carry out that role.

The House of Commons Administration helps the country's elected representatives achieve their stated objectives by presenting options, by providing procedural advice and guidance, and by ensuring that Members have access to parliamentary information via a flexible, advanced technology infrastructure.

Supporting the evolution of parliamentary practices and rules. The evolving role of Members is paralleled by an evolution of parliamentary practices and rules. The House of Commons Administration conducts research and provides procedural options and advice to Members in relation to these changes. In 2004-2005, changes to the Standing Orders were drafted and procedural staff worked with Members on a review of the rules governing Private Members' business.

Ensuring a flexible technology infrastructure. Canada is a geographically vast country, and many Members' ridings extend across great distances. Information and communications technologies deliver essential connectivity to Members' constituency offices and throughout the parliamentary precinct—providing greater access to information and enabling more immediate contact with Canadians. The House of Commons Administration provides the services and equipment Members need to carry out their work—wherever they are. In 2004-2005, mobile devices were made available to Members and technology was upgraded to provide them with network access from their seats in the Chamber.

Improving Members' access to parliamentary information. Development will continue on the project *"Today in the House"* that aims to provide a central access point on the Web to any information required

to follow House activities on a given sitting day. Ultimately, through links to and between daily publications, Members, staff and the public will be able to access information about events that have occurred or are projected to occur during the day, as well as background information on bills and procedural reference material.

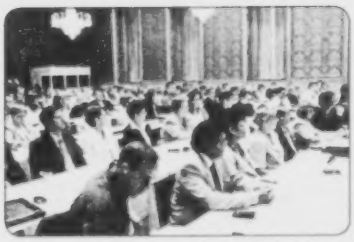

After the June 2004 election, orientation sessions and seminars were offered to new and returning Members of Parliament.

PHOTO © HOUSE OF COMMONS

To prepare effectively for the variety of Chamber proceedings, Members must be notified of upcoming business. Normally, items are listed in a *Notice Paper* for at least 48 hours before they can be dealt with by the House of Commons. Providing notice has traditionally required a paper copy signed by the Member and delivered to House officials. Recently, the House of Commons Administration developed an online notice-filing system, which allows notice to be given more efficiently —and virtually instantly— from Members' offices or from anywhere they have Internet access.

II. Enhancing ongoing services to Members and sustaining the institution

The House of Commons Administration serves each new set of elected representatives, but it also devotes resources to sustaining the institution over time. Upgrading support systems and improving basic services helps ensure that Members' business requirements are met both today and in the future, and that the public is provided with safe and sufficient access to this national institution. Activities related to fulfilling these goals range from ensuring election readiness to establishing business continuity plans that deal with possible emergencies.

Ensuring election readiness. The House of Commons Administration must ensure a smooth transition from one Parliament to the next by providing information and services to new, returning and departing Members. This support was provided in 2004, both prior to and following the general election held that June. The Administration will ensure that lessons learned in 2004 inform the development of future preparations.

Renovating the Parliament Buildings. The heritage buildings in which Members run their offices and conduct their work were designed for fewer elected representatives who relied on pen and paper rather than mouse and modem. Adapting original structures to accommodate more people and new technological equipment continued throughout 2004-2005 —with a focus on preserving the historic and noteworthy features of the parliament buildings.

The House of Commons collaborated with Public Works and Government Services Canada to adapt its plans and activities in response to changing government priorities, which affected plans for the construction of a new building for committee rooms and parliamentarians' offices. Renovations to the West Block were identified as a priority, and planning for the temporary relocation of Members, staff and services began.

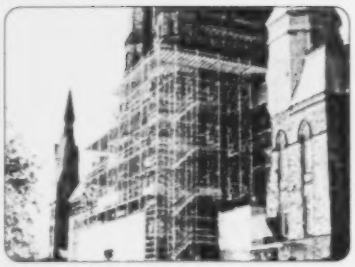

Renovations to the historic West Block on Parliament Hill began in 2005.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Improving information-technology services. By taking advantage of the House of Commons Administration's information technology services, and its growing online resources, Members are able to conduct business more rapidly and communicate more effectively with constituents and other parliamentarians. In 2004-2005, video-conferencing capabilities were enhanced and audio systems were upgraded in committee rooms. An online IT Service Desk was established to extend to Members and their staff round-the-clock access to technology support. A revised, comprehensive *Members' Allowances and Services* manual, previously available in print only, was also launched in an online format. A new purchasing system to be completed in 2005-2006 will provide Members with unprecedented efficiency, making it possible to buy office furniture, equipment and supplies online.

Refining the business continuity and resumption plan for the House of Commons. The House of Commons Administration evaluates threats and risks on a continual basis and implements strategies in response to them. In 2004-2005, as part of a broad effort to develop a plan to ensure the continuation of Parliament in case of emergency, it identified

accommodation requirements, planned for the resumption of activity in emergency situations, and conducted simulations to assess, adjust and standardize emergency-response capabilities. Planning, design and implementation of information-technology requirements will continue in 2005-2006 to ensure that Members, committee rooms and parliamentary staff can be relocated in case of an emergency.

III. Promoting understanding and supporting advancement of legislative institutions

Through a variety of outreach services and activities, the House of Commons Administration supports the work of Members by promoting understanding of Canada's parliamentary institutions and facilitating participation in parliamentary proceedings. It also helps them share best practices with counterparts at home and abroad, and support the development of existing and emerging legislative institutions.

Updating major publications on parliamentary procedure. In an effort to better communicate the history, traditions and practices of the House of Commons, efforts were made in 2004-2005 to revise core procedural publications and make them more readily available to Members, parliamentary staff, and the public. The first edition of *House of Commons Procedure and Practice*—also known as Marleau-Montpetit, after its authors—will be made available to the public on the Parliament of Canada Web site in 2005-2006. The online version will provide convenient, searchable access to this essential procedural reference work.

Work on the second edition of the *Annotated Standing Orders* continued, with the aim of producing a complete revised edition for release in 2005-2006. This important reference work provides commentary and a historical summary for each of the Standing Orders —the written rules of the House of Commons. The House of Commons Administration will also launch a new online reference in 2005-2006; the *Compendium of Parliamentary Procedure*. Designed for the Web, this document will provide both general and detailed explanations of how the House of Commons and its committees function.

Making Information Available

Up-to-date resources and research material were made available this year to parliamentarians and the public both in print and online, including:

- *Committees: A Practical Guide*
- *Fact sheets on parliamentary procedure*
- *Glossary of Parliamentary Procedure*
- *Petitioning the House of Commons: A Practical Guide*
- *Private Members' Business: A Practical Guide*

Providing learning opportunities for parliamentarians and legislative officials from jurisdictions in Canada and abroad. In 2004-2005, the House of Commons Administration provided ongoing organizational support for a range of international and interparliamentary activities, and began or continued preparations for several upcoming conferences, exchanges and events. Preparations were also begun to host the annual professional-development seminar for the Canadian Association of Clerks-at-the-Table in August 2005.

In November 2004, the Law Clerks of the House of Commons and the Senate, in partnership with the Canadian Bar Association, co-hosted a *Law and Parliament* conference to help Members deepen their understanding of the role that law plays in relation to political practices and policy rules. The conference included four panels of academics, current and past parliamentarians, as well as specialists in public law. It drew an enthusiastic audience of 175 —including parliamentarians and their staff, Bar members, law students, and employees of the House of Commons, the Senate and Library of Parliament.

In the fall of 2005, a third Parliamentary Officers' Study Program will be added to the usual two sessions held each year. The House of Commons Administration, with its partners the Senate and Library of Parliament, will host participants from the legislatures of Brazil and the Spanish-speaking countries of the Inter-Parliamentary Forum of the Americas. This program will enable participants to learn about the functioning of Canada's Parliament and reflect on their own practices.

Sharing Parliament's Heritage with Canadians. The House of Commons Administration has a responsibility to preserve and share the history of Parliament with Canadians. Work continued in 2004-2005 on a Heritage Collection Web site that will provide detailed information on most heritage items within the Parliamentary precinct. In 2005-2006, the site will be launched publicly. In addition, advance planning and consultation with key partners was undertaken for development of an

Speaker Milliken (centre) presents the House of Commons' annual budget, or "Main Estimates," to the Standing Committee on Procedure and House Affairs.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

interactive Memorial Chamber Web site, which schools may find useful for raising students' awareness of Canada's history in conflicts at home and overseas. The Memorial Chamber, a central component of the Peace Tower on Parliament Hill, is dedicated to men and women who have given their lives in the service of Canada.

IV. Applying the highest standards of public-sector governance in a parliamentary context

The House of Commons Administration is committed to ensuring its accountability and transparency to Canadians by developing and adopting best practices, and by promoting the effective management and responsible stewardship of its resources.

Keeping the House of Commons Secure. The House of Commons Administration carried out several activities in 2004-2005 to maintain security while meeting Canadians' expectations for an open and accessible Parliament. Work continued on assessing threats and risks to the House of Commons —an important step toward guiding long-term renovation, business continuity and security plans. Particular focus was centred on strengthening partnerships with Senate Protective Services and the Royal Canadian Mounted Police.

Strengthening House of Commons management practices. The House of Commons Administration is committed to being both diligent and accountable in the management of its resources. In 2004-2005, policy development and revision activities were undertaken in the areas of staffing, official languages and hospitality —in 2005-2006, activities will focus on conflict of interest, the management of capital assets based on a lifecycle plan, and health and safety. Risk-based review activities in 2004-2005 included an examination of the Administration's compliance with its travel and hospitality policies, a preliminary assessment of its

human resources function, and a third-party audit of its 2003-2004 Financial Statements. In 2005-2006, the Administration will complete a review of its contracting policy and procedures. The ongoing development of risk management frameworks and tools will also support the effective delivery of services to Members.

Managing parliamentary information. New methods for managing parliamentary information were developed in 2004-2005, ensuring that the collective knowledge of the House of Commons is preserved for Members and accessible whenever needed. This work was guided by a long-term vision and strategy that will minimize duplication of effort and strengthen the collaborative delivery of information services by the Senate, the House, the Library of Parliament, and Public Works and Government Services Canada's Translation Bureau.

A new Legislative Information Management Application was developed in 2004-2005 to better support requests for Private Members' Bills. Work continued, as well, on a comprehensive information management system that will improve the accessibility and accuracy of legal information.

Sustaining a motivated and effective workforce. The House of Commons Administration is one of countless organizations in Canada preparing for an anticipated wave of retirement brought on by the aging of the Baby Boomer generation. Acting responsibly to preserve its corporate knowledge and ensure a successful transition to the next generation of staff at all levels, the Administration continued succession-planning activities in 2004-2005.

The House of Commons Administration has approved a revised staffing policy that will sustain modern human-resource management practices by emphasizing key management principles such as competency, transparency

A panel discussion with Senators and Members —part of a special three-day training session— provides a valuable opportunity for employees to learn more about the workings of Parliament.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS/JANET BROOKS

and accountability. To support its recruitment efforts, as well as to identify employee learning and development needs, facilitate discussions on job performance, and help employees plan and manage their careers, the Administration has developed —and continues to develop— competency profiles identifying the knowledge, skills and qualities required by employees at almost all levels and in all service areas of the organization.

Improving environmental management on the Hill. To continue its leadership role with regard to the environment, in 2004-2005, the House of Commons Administration launched a comprehensive Web site for the *Partners for a Green Hill* program, which outlines environmental priorities and practices shared among the Senate, the House of Commons, the Library of Parliament and Public Works and Government Services Canada. To reflect this broad partnership, a redesigned environmental awards program was developed for initiation in April 2005. Other environmental activities in 2004-2005 ranged from the launch of a paper-towel composting initiative to development of a comprehensive program on the transportation of dangerous goods.

Conclusion

A Final Word

From the Chamber to Committee Rooms, from constituency work to international activities, this report offers a perspective on the kinds of work Members of Parliament perform in the course of daily business within the House of Commons. It also affords insight into the ways the institution supports Members in that work —and captures the context of continual change in which it occurs.

The House of Commons will continue to actively provide Members with the resources they need to maintain the vitality of Canada's democratic process and serve those who have elected them as their representatives.

For more detailed information on Canada's Parliament and the work that Members do, please visit www.parl.gc.ca.

The redesigned Parliament of Canada Web site provides access to a wealth of information on the House of Commons, its history, traditions and activities.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

PARLIAMENTARY HERITAGE

Emblem of Office

The ceremonial mace of the House of Commons descends from a centuries-old tradition that originated in England. Ornate and splendid, Canada's mace today serves as a representation of the indispensable authority of the Speaker and the House of Commons in the democratic process of the nation. Always upon entering or leaving the House of Commons, the Speaker is preceded by the Sergeant-at-Arms, who carries the mace and, at the start of every sitting, lays it upon the table before the Speaker's Chair. Until the mace has been placed on the table, the House can neither sit nor conduct any business. The original mace was destroyed in the fire of 1916; its replacement was presented to Prime Minister Robert L. Borden at The Guildhall, London, on March 28, 1917.

PHOTO: © HOUSE OF COMMONS

Financial Report*

Planned Versus Actual Spending by Authority

(in thousands of dollars)

2004-2005

Vote		Main Estimates	Supplementary Estimates and Adjustments	Total Authorities	Actual Spending	Variance
5	Program expenditures	212,498	30,024	242,522	228,819	13,703
(S)	Members of the House of Commons**	102,378	5,842	108,220	108,220	0
(S)	Contributions to employee benefit plans	31,687	(2,000)	29,687	29,687	0
	Subtotal	134,065	3,842	137,907	137,907	0
	Total	**346,563**	**33,866**	**380,429**	**366,726**	**13,703**

** *Salaries and allowances of House Officers and Members of the House of Commons under the Parliament of Canada Act and contributions to the Members of Parliament Retiring Allowances Account and the Members of Parliament Retirement Compensation Arrangements Account*

Planned Versus Actual Spending by Program Activity

(in thousands of dollars)

2004-2005

Program Activity	Main Estimates	Supplementary Estimates and Adjustments	Total Authorities	Actual Spending	Variance
Members and House Officers	204,164	23,506	227,670	217,336	10,334
House Administration					
Procedural Services	17,583	1,748	19,331	17,832	1,499
Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel	2,139	211	2,350	2,348	2
Information Services Directorate	34,088	5,594	39,682	39,516	166
Parliamentary Precinct Services	35,700	3,306	39,006	38,420	586
Corporate Services	21,202	1,501	22,703	21,587	1,116
Subtotal	110,712	12,360	123,072	119,703	3,369
Contributions to employee benefit plans	31,687	(2,000)	29,687	29,687	0
Total	**346,563**	**33,866**	**380,429**	**366,726**	**13,703**

**Financial results may be subject to minor revisions.*

2004-2005 Actual Spending by Service *(in percentage)*

5% Procedural Services

1% Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel

11% Information Services Directorate

10% Parliamentary Precinct Services

6% Corporate Services

8% Contributions to employee benefit plans

59% Members and House Officers

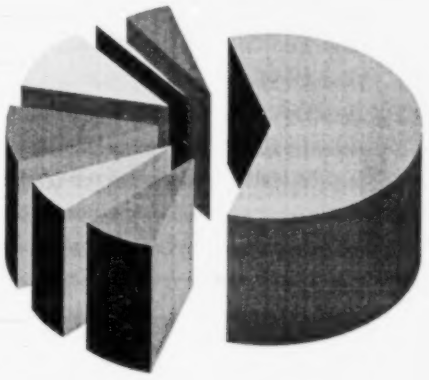

Voted
Members and House Officers

Statutory
Members and House Officers

Financial Report*

Planned Versus Actual Spending by Authority

(in thousands of dollars)

2004–2005

Vote		Main Estimates	Supplementary Estimates and Adjustments	Total Authorities	Actual Spending	Variance
5	Program expenditures	212,498	30,024	242,522	228,819	13,703
(S)	Members of the House of Commons**	102,378	5,842	108,220	108,220	0
(S)	Contributions to employee benefit plans	31,687	(2,000)	29,687	29,687	0
	Statutory	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Total	346,563	33,866	380,429	366,726	13,703

** Salaries and allowances of House Officers and Members of the House of Commons under the Parliament of Canada Act and contributions to the Members of Parliament Retiring Allowances Account and the Members of Parliament Retirement Compensation Arrangements Account*

[illegible]

(in thousands of dollars)

2004–2005

Program Activity	Main Estimates	Supplementary Estimates and Adjustments	Total Authorities	Actual Spending	Variance
Members and House Officers	204,164	23,506	227,670	217,336	10,334
House Administration					
Procedural Services	17,583	1,748	19,331	17,832	1,499
Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel	2,139	211	2,350	2,348	2
Information Services Directorate	34,088	5,594	39,682	39,516	166
Parliamentary Precinct Services	35,700	3,306	39,006	38,420	586
Corporate Services	21,202	1,501	22,703	21,587	1,116
Subtotal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Contributions to employee benefit plans	31,687	(2,000)	29,687	29,687	0
Total	346,563	33,866	380,429	366,726	13,703

*Financial results may be subject to minor revisions.

2004-2005 Actual Spending by Service *(in percentage)*

5 Procedural Services

1 Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel

11 Information Services Directorate

10 Parliamentary Precinct Services

[illegible] Corporate Services

[illegible] Contributions to employee benefit plans

59 Members and House Officers

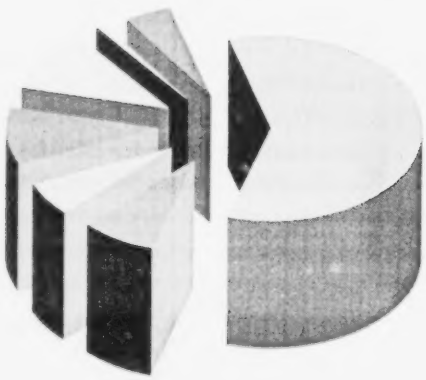

Voted
Members and House Officers

Statutory
Members and House Officers

Increase in Main Estimates Over Previous Year

(in thousands of dollars)

Vote		Main Estimates 2004-2005	2003-2004	Variance
5	Program expenditures:			
	Members and House Officers	101,786	96,139	5,647
	Procedural Services	17,583	16,137	1,446
	Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel	2,139	2,130	9
	Information Services Directorate	34,088	33,206	882
	Parliamentary Precinct Services	35,700	35,449	251
	Corporate Services	21,202	22,454	(1,252)
	Subtotal	212,498	205,515	6,983
(S)	Members and House Officers	102,378	90,586	11,792
(S)	Contributions to employee benefit plans	31,687	28,686	3,001
	Subtotal	134,065	119,272	14,793
	Total	346,563	324,787	21,776

Full-Time Equivalents – House Administration

	Main Estimates	
Program Sub-activity	2004-2005	2003-2004
Procedural Services	196	174
Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel	21	22
Information Services Directorate	471	452
Parliamentary Precinct Services	697	697
Corporate Services	300	299
Total	1,685	1,644

2004-2005 Capital Projects

(in thousands of dollars)

Project	Actual Spending	Duration	Completion Date
Computer Systems Replacement and Software Upgrade for Members and House Officers	2,006	1 year	2005
Replacement of Members' and House Officers' Printers	994	1 year	2005
Total	3,000		

Increase in Main Estimates Over Previous Year

(in thousands of dollars)

Vote		2004-2005	2003-2004	Variance
5	Program expenditures:			
	Members and House Officers	101,786	96,139	5,647
	Procedural Services	17,583	16,137	1,446
	Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel	2,139	2,130	9
	Information Services Directorate	34,088	33,206	882
	Parliamentary Precinct Services	35,700	35,449	251
	Corporate Services	21,202	22,454	(1,252)
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
(S)	Members and House Officers	102,378	90,586	11,792
(S)	Contributions to employee benefit plans	31,687	28,686	3,001
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Total	346,563	324,787	21,776

Full-Time Equivalents – House Administration

Program Sub-activity	2004-2005	2003-2004
Procedural Services	196	174
Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel	21	22
Information Services Directorate	471	452
Parliamentary Precinct Services	697	697
Corporate Services	300	299
Total	1,685	1,644

2004-2005 Capital Projects

(in thousands of dollars)

Project	Actual Spending	Duration	Completion Date
Computer Systems Replacement and Software Upgrade for Members and House Officers	2,006	1 year	2005
Replacement of Members' and House Officers' Printers	994	1 year	2005
Total	3,000		

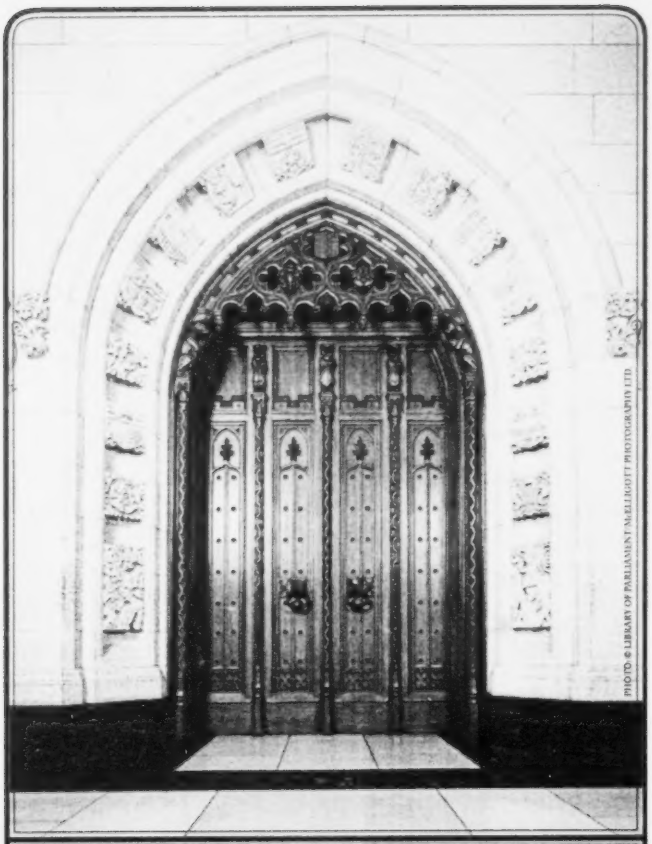

Your Portal to a Wealth of Information

The fold-out insert at the centre of this document includes photographs of Members elected to Canada's Thirty-eighth Parliament. Canadians can use their postal code to identify their Member of Parliament by visiting the Parliament of Canada Web site at:

www.parl.gc.ca

Members of the House of Commons
38th Parliament — April 2005

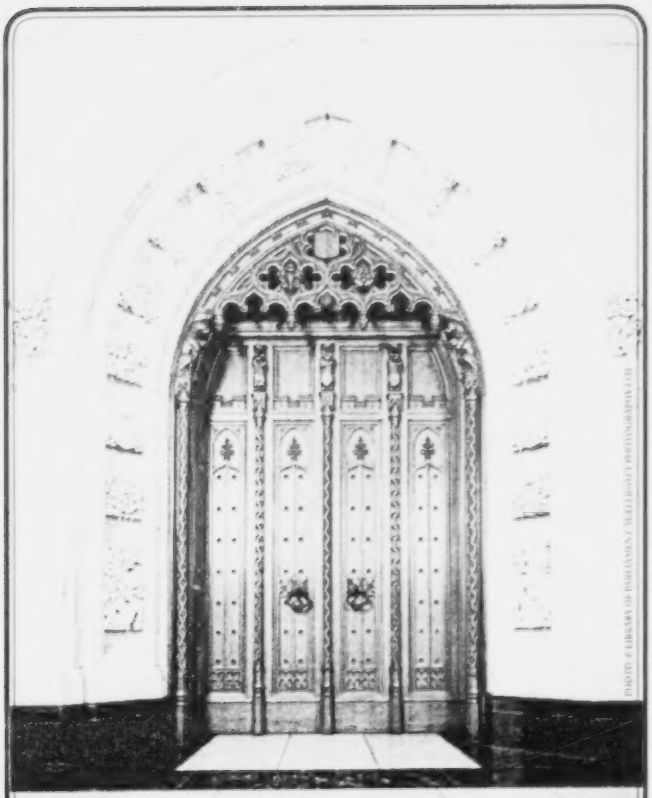

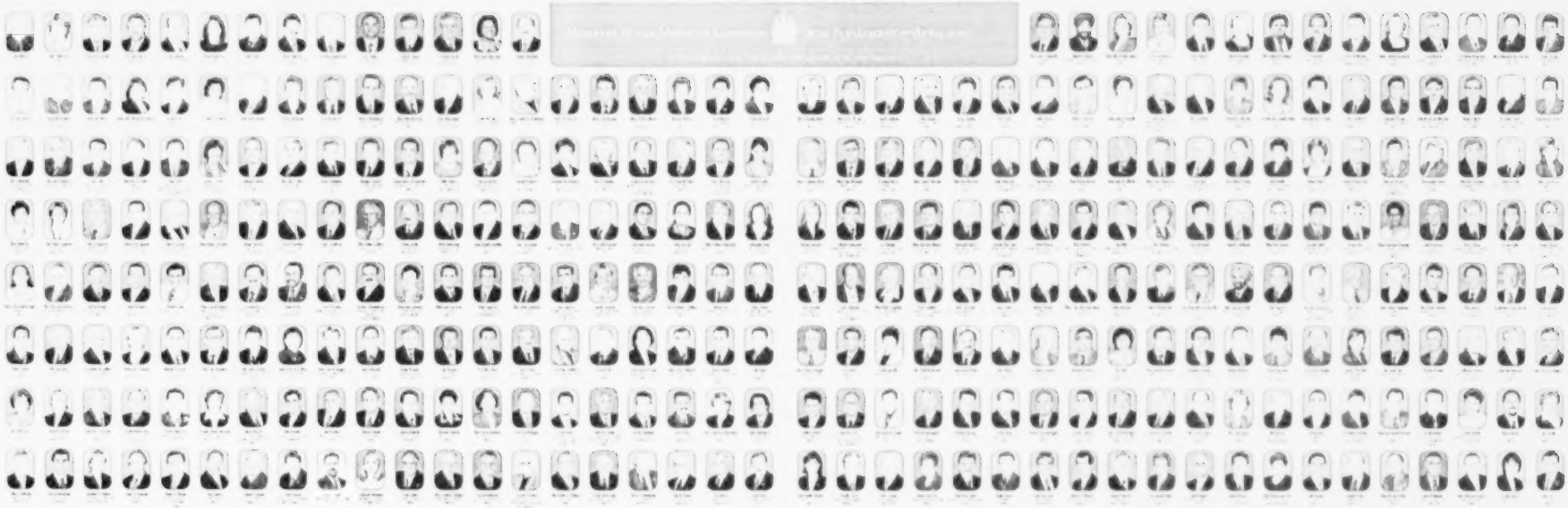

CHAMBRE DES COMMUNES

RAPPORT AUX CANADIENS

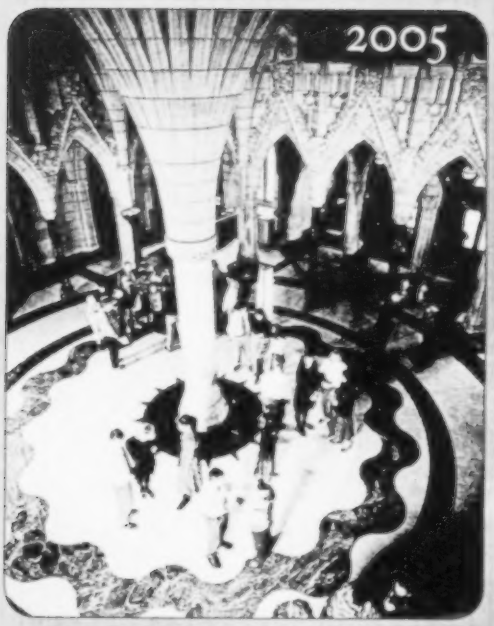

Table des matières

Lettre du Président	ii
Survol : l'année à la Chambre des communes	2
Activités de la Chambre	6
Travail en comité	11
Servir les électeurs	14
Activités internationales	17
Arrière-scène : Administration de la Chambre des communes	20
Conclusion	29
Rapport financier	30
Députés de la Chambre des communes	

www.parl.gc.ca

Approuvé par le Bureau le régie interne

Note de la rédaction : Dans le présent document, les mots du genre masculin s'appliquent aussi au genre féminin.

Lettre du Président

L'honorable Peter Milliken, député Président de la Chambre des communes

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES/BERNARD CLARK

En tant que Président de la Chambre des communes, je suis heureux de présenter ce premier *Rapport aux Canadiens*. Ce document passe en revue le travail accompli par les députés entre le début d'avril 2004 et la fin de mars 2005, et rend compte des initiatives administratives entreprises par la Chambre des communes à l'appui de leurs activités.

Les députés ont eu à composer avec des bouleversements et des défis considérables au cours de l'année visée par ce rapport. Sept nouvelles circonscriptions ont été ajoutées à la carte électorale du Canada, ce qui a porté de 301 à 308 le nombre de sièges à la Chambre. Les Canadiens ont élu 101 nouveaux députés lors de l'élection générale de juin 2004 ainsi que le premier gouvernement minoritaire depuis une génération.

Alors que les échanges passionnés durant la période des questions peuvent soulever l'intérêt des médias, le travail moins connu du public accompli quotidiennement par les députés est sans doute un meilleur gage de la vitalité démocratique du pays. Dans la Chambre des communes, au cours de la dernière année, les députés ont en effet étudié des mesures législatives, déposé des rapports et débattu des questions nationales et internationales urgentes. Au sein des 20 comités permanents de la Chambre, ils ont entendu des témoignages importants et produit des rapports sur les lois et les projets de loi et d'autres questions d'intérêt public. Et afin que les Canadiens puissent accéder à ces délibérations publiques, la Chambre des communes a continué de mettre à profit le pouvoir des nouvelles technologies — depuis la diffusion vidéo et audio en direct en passant par la diffusion sur le Web.

Que ce soit à l'échelle locale ou internationale, les députés assument des responsabilités qui vont bien au-delà du cadre de la colline du Parlement. Au cours de la dernière année, ils ont continué de promouvoir des initiatives locales dans leurs circonscriptions; facilité l'accès d'individus aux programmes et services nationaux; agi comme ombudsmans entre leurs électeurs et les ministères, travaillant à régler des problèmes et faire

enquête sur diverses questions. Les députés ont également partagé leurs expériences et leurs connaissances avec leurs homologues partout dans le monde. Durant l'exercice 2004-2005, ils ont pris part aux activités de diverses associations parlementaires, ont assisté à des conférences et fait partie de délégations et d'échanges en plus d'accueillir des parlementaires de partout dans le monde.

Pour accomplir leur travail, les députés comptent sur le soutien de l'Administration de la Chambre des communes, un groupe d'employés répartis entre cinq secteurs spécialisés pour fournir une vaste gamme de produits et de services. Dans ce rapport, l'Administration décrit son rôle « d'arrière-scène » en rappelant les progrès qu'elle a réalisés en vue d'atteindre les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés pour appuyer les députés, et en exposant les plans qu'elle a arrêtés afin de relever les défis associés à son mandat de servir une organisation complexe dans un environnement politique et administratif en évolution constante.

Les divers éléments qui composent le présent *Rapport aux Canadiens* expliquent le rôle multidimensionnel et indispensable que jouent les députés dans le processus politique du Canada. Ce rapport constitue un autre pas en vue d'accroître la visibilité de la Chambre des communes, de la rendre plus accessible aux Canadiens, et de sensibiliser davantage la population au travail accompli par les députés et l'institution. Je vous invite à le lire et à visiter le site Web du Parlement du Canada : vous y trouverez une mine de renseignements.

Veuillez recevoir mes meilleures salutations.

L'honorable Peter Milliken, député
Président de la Chambre des communes

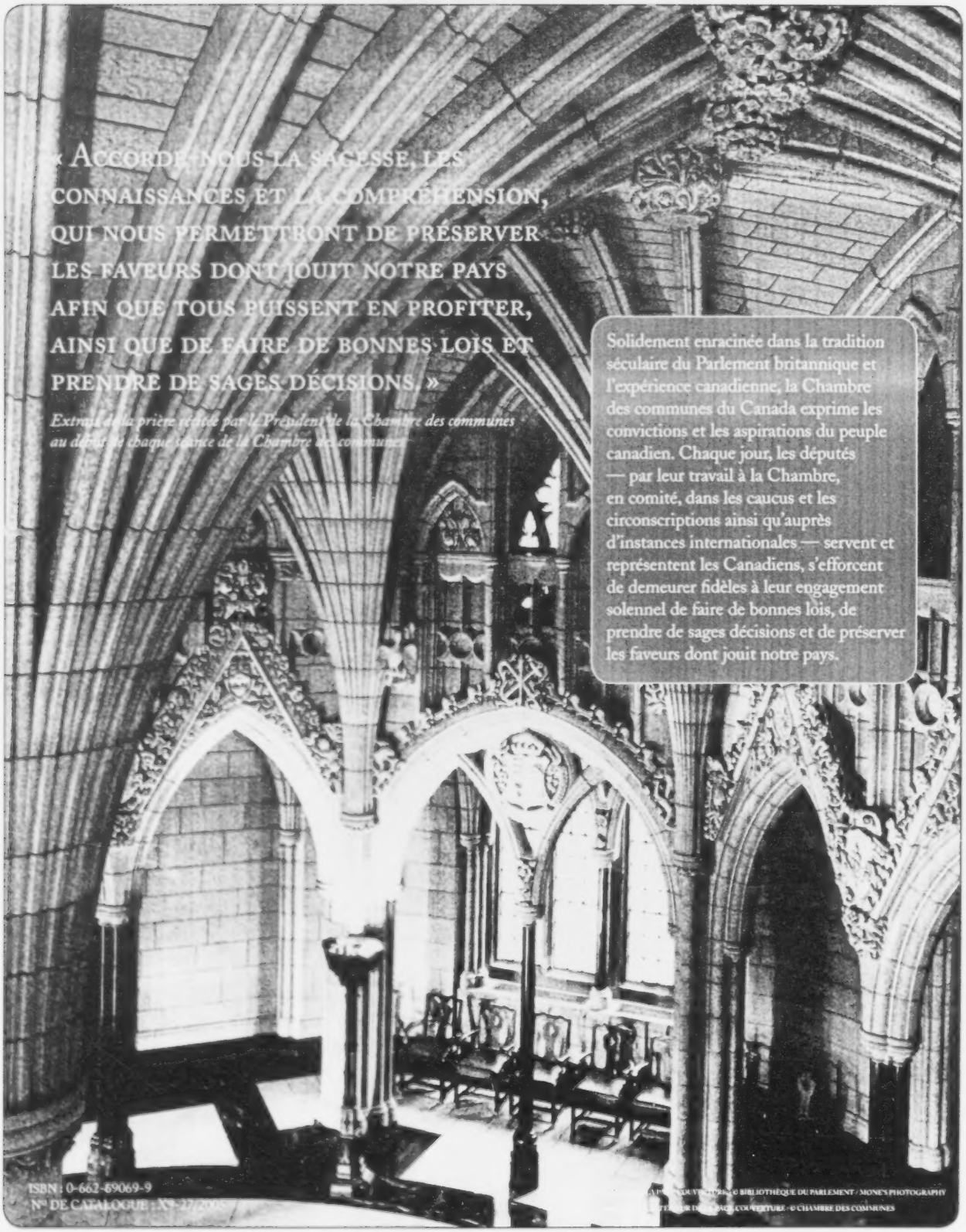

« Accordez-nous la sagesse, les connaissances et la compréhension, qui nous permettront de préserver les faveurs dont jouit notre pays afin que tous puissent en profiter, ainsi que de faire de bonnes lois et prendre de sages décisions. »

Extrait de la prière récitée par le Président de la Chambre des communes au début de chaque séance de la Chambre des communes

Solidement enracinée dans la tradition séculaire du Parlement britannique et l'expérience canadienne, la Chambre des communes du Canada exprime les convictions et les aspirations du peuple canadien. Chaque jour, les députés — par leur travail à la Chambre, en comité, dans les caucus et les circonscriptions ainsi qu'auprès d'instances internationales — servent et représentent les Canadiens, s'efforcent de demeurer fidèles à leur engagement solennel de faire de bonnes lois, de prendre de sages décisions et de préserver les faveurs dont jouit notre pays.

ISBN : 0-662-69069-9
N° DE CATALOGUE : X9-27/2005

© BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT / MONEY'S PHOTOGRAPHY
© CHAMBRE DES COMMUNES

PATRIMOINE PARLEMENTAIRE

Une histoire vivante

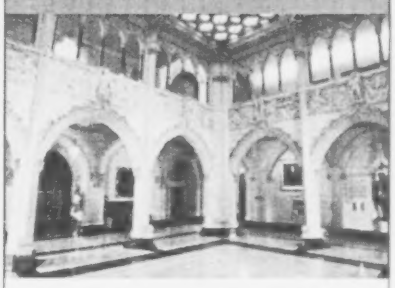

Le foyer de la Chambre des communes est orné de deux bandes horizontales de sculptures qui entourent ce lieu animé. La bande inférieure, la série intitulée ***Histoire du Canada****, comporte dix panneaux de sculptures, la dernière terminée par la sculpteure du Dominion Eleanor Milne en 1975. Dans l'ensemble, cette frise jette un long regard en arrière sur des milliers d'années. Ensemble, les panneaux illustrent les étapes marquantes de l'histoire canadienne et reflètent ainsi les idées, activités et convictions qui ont contribué à définir l'institution du Parlement au Canada.*

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Représentation des Canadiens

Les députés au Parlement

La Chambre des communes du Canada a plusieurs facettes. C'est un forum : un lieu où les députés élus au Parlement expriment publiquement les soucis, préoccupations et priorités des Canadiens qu'ils représentent. C'est une assemblée législative : un lieu où les lois sont proposées et améliorées. C'est une institution : une administration créée pour appuyer les députés et le travail qu'ils accomplissent au nom de leurs électeurs. C'est surtout une tribune publique où la démocratie se fait — activement, visiblement et de façon responsable.

Tenir une élection générale est un des plus importants moyens dont dispose une démocratie pour s'exprimer. En mai 2004, la trente-septième législature du Parlement du Canada a été dissoute et les Canadiens sont allés aux urnes en juin. Sept nouvelles circonscriptions avaient été créées à la suite du dernier recensement national, portant à 308 le nombre de sièges à la Chambre des communes. La Chambre a engagé les ressources nécessaires afin que tous les nouveaux députés puissent compter sur le soutien et les services dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de parlementaires.

En octobre 2004, les 308 députés élus se sont réunis à Ottawa pour l'inauguration de la trente-huitième législature du Parlement du Canada.

LE RÔLE DES DÉPUTÉS

À titre de représentants élus, les députés appartiennent généralement à un parti politique et s'acquittent de leurs responsabilités au sein de leur parti. Tous les partis sont dotés de caucus : des groupes de députés et de sénateurs qui discutent d'orientation et de stratégie et qui effectuent des recherches importantes. En règle générale, bien que leur structure et leurs activités varient d'un parti à l'autre, chaque caucus se rencontre sur une base hebdomadaire lorsque la Chambre des communes siège, et la plupart se sont dotés de sous-caucus ayant pour mandat de se pencher sur des régions, questions ou industries particulières.

Au 31 mars 2005, 305 des 308 députés de la Chambre des communes appartenaient à l'un des quatre caucus suivants : le Parti libéral, le Parti conservateur, le Bloc Québécois ou le Nouveau parti démocratique. Il y avait deux députés indépendants de toute association politique, et un siège vacant.

À l'extérieur de leur caucus, les députés s'acquittent de leurs rôles de représentants élus en participant aux travaux de la Chambre et des comités; en servant leurs électeurs; et en prenant part à des activités internationales.

ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE

À la Chambre des communes, les députés débattent des mesures législatives, posent des questions et votent sur des projets de lois et des motions. Ils proposent l'examen d'enjeux locaux, régionaux et nationaux, et défendent les points de vue de leurs électeurs en présentant des pétitions et en faisant des déclarations.

La période visée

1er AVRIL 2004 – 31 MARS 2005

Le présent rapport résume les activités parlementaires des députés durant une période qui correspond à un exercice financier normal du gouvernement. Étant donné qu'il y a eu une élection générale durant le dernier exercice, le rapport chevauche deux législatures.

Sessions parlementaires durant la période visée

3e SESSION, 37e LÉGISLATURE
(partielle, avril – mai 2004)

1re SESSION, 38e LÉGISLATURE
(partielle, octobre 2004 – mars 2005)

Événements marquants

23 MAI 2004 — *dissolution de la 37e législature*

28 JUIN 2004 — *élection générale*

4 OCTOBRE 2004 — *ouverture de la 38e législature*

4 OCTOBRE 2004 — *élection du Président de la Chambre des communes, l'hon. Peter Milliken*

5 OCTOBRE 2004 — *discours du Trône prononcé par la gouverneure générale et début de l'activité normale de la Chambre des communes*

23 FÉVRIER 2005 — *dépôt du Budget*

Nombre de jours de séance

98

Travail en comité

En règle générale, la Chambre des communes délègue à ses comités l'étude détaillée des projets de loi et l'examen approfondi des politiques et programmes du gouvernement. Par leur participation aux travaux des comités, les députés dirigent leur attention sur des questions urgentes et importantes et consultent les Canadiens.

Servir les électeurs

Les députés travaillent continuellement pour servir leurs électeurs dans leur circonscription et à partir de leurs bureaux d'Ottawa. Les députés aident leurs électeurs quotidiennement de diverses façons — en appuyant des initiatives publiques dans leur circonscription et en facilitant l'accès d'individus aux programmes et services nationaux. Ils agissent également en qualité d'ombudsman entre les électeurs et les ministères en répondant à leurs questions et en essayant de régler leurs problèmes.

Activités internationales

Les députés participent — au pays et à l'étranger — aux travaux de plusieurs associations bilatérales et multilatérales et groupes interparlementaires, à des échanges avec d'autres pays et législatures ainsi qu'à des conférences internationales dans le cadre de délégations à l'étranger. Par ailleurs, la Chambre des communes accueille de nombreux chefs d'État et de gouvernements, parlementaires et hauts fonctionnaires parlementaires.

Députés : un coup d'œil

Les députés sont aussi différents et multidimensionnels que les personnes qu'ils servent et représentent — sur les plans politique, culturel, ethnique, religieux et professionnel.

Du nombre total de députés siégeant à la Chambre des communes au moment de la rédaction du présent rapport, 38 sont nés à l'étranger, 5 sont d'origine inuit, métisse ou des Premières nations. De plus, 65 députés sont des femmes, le plus grand nombre de femmes élues de l'histoire du Canada.

Les députés de la trente-huitième législature proviennent de divers secteurs d'activités : les affaires, le droit, l'enseignement, l'agriculture, la défense, l'administration, le journalisme et beaucoup d'autres.

Les députés incarnent les convictions et les aspirations de plusieurs générations. Au moment de la rédaction du présent rapport, leur moyenne d'âge est de 51 ans; le plus jeune député ayant 25 ans; le plus âgé, 73 ans.

Tristement, un député élu au printemps 2004, Lawrence O'Brien, est décédé en décembre 2004.

Les députés du Canada, se rassemblant dans la Chambre des communes à l'occasion du début de la trente-huitième législature.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

38e élection générale du Canada

28 JUIN 2004

Nombre de députés

308

Nombre de nouveaux députés

101

Résultats de l'élection générale

PARTI LIBÉRAL :	135
PARTI CONSERVATEUR :	99
BLOC QUÉBÉCOIS :	54
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE :	19
INDÉPENDANT :	1

Repérez votre député

L'encart intégré au milieu du document montre les photos des députés de la trente-huitième législature. Les Canadiens peuvent identifier leur député à partir de leur code postal en visitant le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : www.parl.gc.ca.

Patrimoine parlementaire

Un siège d'autorité

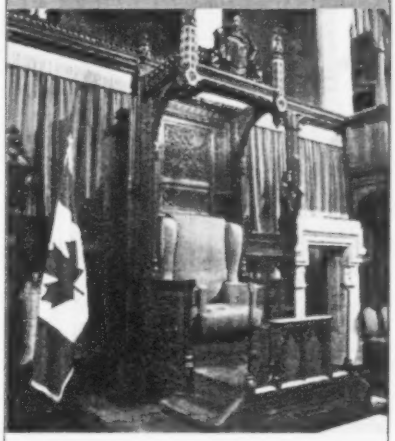

Le fauteuil du Président est le point central de la Chambre des communes. Installé sur une estrade du côté nord de la Chambre, le fauteuil donne au Président une vue dégagée des bancs du côté ministériel et du côté des partis de l'opposition ainsi que des tribunes publiques de la Chambre. Construit en 1921 et donné à la Chambre des communes par les membres de l'Empire Parliamentary Association, le fauteuil est placé sous un dais en bois sculpté surmonté des armoiries royales. Le chêne dans lequel les armoiries ont été sculptées provient du toit de Westminster Hall, bâti en 1397. Le fauteuil est également orné de deux symboles d'autorité : un sceptre surmonté d'une colombe et une masse sur un fond de cordes entrelacées et de feuilles de chêne assorties de glands.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Activités de la Chambre

Ouverture de la trente-huitième législature

Une législature prend fin, une autre commence

En règle générale, les travaux de la Chambre des communes respectent le calendrier parlementaire, un horaire annuel des séances et des périodes d'ajournement. D'après ce calendrier, les séances commencent normalement en septembre et prennent fin en juin. Cet horaire a été modifié durant la période visée par le présent rapport pour tenir une élection générale. Le 23 mai 2004, la gouverneure générale, sur l'avis du premier ministre, a dissous la trente-septième législature et a fixé au 28 juin 2004 le scrutin de l'élection générale. Les députés réélus et nouvellement élus se sont réunis à Ottawa en octobre 2004 pour ouvrir la première session de la trente-huitième législature.

Premier article

La Chambre des communes s'acquitte de ses travaux quotidiennement conformément à un calendrier établi conformément à des règles écrites appelées le Règlement. Au début d'une nouvelle législature, les députés doivent d'abord élire un Président avant de pouvoir étudier quelque question que ce soit. Dans le cas de la trente-huitième législature, les députés ont élu l'honorable Peter Milliken à la présidence le 4 octobre 2004. Le lendemain, ils se sont présentés à la barre du Sénat pour entendre la gouverneure générale lire le discours du Trône, qui expose les priorités du gouvernement pour la session à venir.

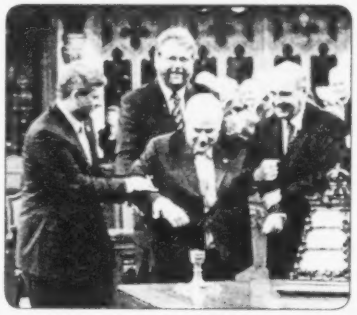

À la suite de son élection comme Président de la Chambre des communes, l'honorable Peter Milliken est entraîné dans la Chambre au cours d'une cérémonie rappelant que ce poste qu'il occupe crée historiquement un danger de mort. Au fil des siècles, en effet, au moins neuf Présidents britanniques ont été exécutés pour avoir rapporté une mauvaise nouvelle au roi.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Choix des présidents de séance
Outre l'élection du Président, les députés doivent choisir trois autres présidents au sein de leur rang pour présider les travaux de la Chambre. Ces trois autres présidents de séance prêtent main forte au Président afin de faire en sorte que les délibérations de la Chambre respectent en tout temps les règles et les traditions de la Chambre des communes.

Conformément aux nouvelles règles adoptées lors de la trente-huitième législature, le Président a proposé des candidats après avoir consulté les chefs des partis politiques reconnus à la Chambre. À la suite d'un vote de confirmation unanime, M. Chuck Strahl a été nommé Vice-président de la Chambre et président des Comités pléniers; M. Marcel Proulx, vice-président des Comités pléniers; l'honorable Jean Augustine, vice-présidente adjointe des Comités pléniers.

Adopter des lois
Après avoir accompli les travaux préliminaires indispensables de la Chambre, les députés peuvent commencer à s'acquitter de leurs responsabilités à la Chambre des communes — adopter et modifier des lois, tenir le gouvernement responsable et présenter des rapports et d'autres documents officiels à la Chambre.

Toutes les lois fédérales au Canada commencent par un projet de loi : des propositions soumises à l'étude et aux modifications du Parlement. Pour devenir loi, un projet de loi doit être adopté sous forme identique par la Chambre des communes et le Sénat, puis recevoir la sanction royale (la dernière étape du processus législatif). Les projets de loi émanant du gouvernement sont présentés par le ministre responsable du dossier particulier à l'étude; ceux qui émanent des députés sont présentés par des députés qui ne sont ni ministre ni secrétaire parlementaire.

Au sujet du Président

Le Président détient l'autorité suprême à la Chambre des communes. Chargé de maintenir l'ordre et le décorum en Chambre, il agit également à titre de porte-parole et de représentant de la Chambre des communes lors d'entretiens avec le Sénat, la Couronne et d'autres organismes. De plus, le Président est responsable de l'administration de la Chambre des communes et il préside le Bureau de régie interne, l'organisme directeur de la Chambre des communes.

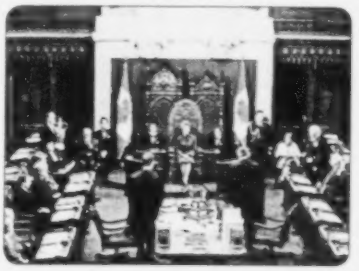

La gouverneure générale, son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, accorde la sanction royale à une loi qui a été étudiée et adoptée par le Sénat et la Chambre des communes.

PHOTO : MCPL CINDY MOLYNEAUX

Projets de loi émanant du gouvernement en 2004-2005

PRÉSENTÉS DURANT LA 3e SESSION DE LA 37e LÉGISLATURE :	38
PRÉSENTÉS DURANT LA 1re SESSION DE LA 38e LÉGISLATURE :	46

Projets de loi émanant des députés en 2004-2005

PRÉSENTÉS DURANT LA 3e SESSION DE LA 37e LÉGISLATURE :	268
PRÉSENTÉS DURANT LA 1re SESSION DE LA 38e LÉGISLATURE :	360

Du 1er avril 2004 au 31 mars 2005, 84 projets de lois émanant du gouvernement et 628 projets de loi émanant des députés ont été présentés à la Chambre des communes. Les projets de loi peuvent être adoptés rapidement ou leur entrée en vigueur peut être retardée pour une période indéterminée selon leur urgence, leur complexité ou le degré de consensus entre les députés au sujet de la question à l'étude.

Les mesures législatives proposées par le gouvernement ont porté sur un vaste éventail de questions d'orientation nationale, y compris des projets de lois visant à modifier le *Code criminel*, à réviser les limites des circonscriptions électorales, à établir de nouveaux liens avec les Premières nations et à réformer le système de transport. Les projets de loi émanant des députés ont porté également sur un vaste éventail de questions : le projet d'abolition des condamnations avec sursis des délinquants violents; l'introduction d'étiquettes de mise en garde au sujet de la consommation de boissons alcooliques; la prévention du harcèlement psychologique en milieu de travail; les modifications de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Près de 400 motions ont été rédigées en vue de modifier des projets de loi à l'étape du comité ou du rapport. Au moment de la préparation du présent rapport, les députés délibéraient au sujet des modifications à la *Loi sur la concurrence*, à la *Loi sur les aliments et drogues*, à la *Loi sur les télécommunications*, à la *Loi sur les grains* ainsi qu'à de nombreuses autres lois. Les députés étudiaient également de nouvelles mesures en vue d'empêcher l'introduction et la propagation de maladies transmissibles, de régir les sociétés de bienfaisance, d'établir l'Agence des services frontaliers du Canada, de mettre en œuvre les dispositions des budgets déposés au Parlement et de modifier certaines conditions reliées à la capacité juridique pour le mariage civil.

Tenir le gouvernement responsable

Une tâche cruciale de la Chambre des communes consiste à obliger le gouvernement à rendre des comptes. En Chambre, les députés s'acquittent de cette tâche de différentes façons : en soulevant des questions durant la période des questions; en présentant des questions par écrit; et en choisissant des sujets à débattre pendant les jours désignés.

Des questions orales sont posées pendant les 45 minutes réservées à la période des questions à chaque jour de séance. En règle générale, les députés des partis de l'opposition posent des questions aux ministres ou aux secrétaires parlementaires, lesquels répondent en l'absence du ministre, mais les députés du parti au pouvoir qui ne sont pas membres du conseil des ministres peuvent aussi poser des questions; il est également possible de poser des questions aux présidents des comités. Les questions exigeant des explications détaillées ou une réponse de nature technique de la part du gouvernement sont normalement soumises par écrit et leurs réponses déposées à la Chambre des communes. Au cours de l'exercice 2004-2005, 3 731 questions orales ont été posées et 144 questions écrites ont été présentées.

Les jours désignés — aussi appelés jours de l'opposition ou jours des crédits — sont réservés au débat sur des dossiers choisis par les partis de l'opposition. Les 21 jours normalement désignés durant chaque année civile sont répartis entre les partis de l'opposition proportionnellement à leur représentation à la Chambre. En 2004-2005, les dossiers discutés à la Chambre ont porté, entre autres, sur les recettes provenant de l'exploitation extracôtière du pétrole et du gaz; l'interdiction des gras trans; le maintien de la capacité de combat terrestre, aérien et maritime; l'aide financière du fédéral aux éleveurs; et la lutte contre le crime organisé.

À la suite de la période de questions, les députés et les journalistes se rassemblent dans le foyer de la Chambre des communes. Cette mêlée de presse, le « scrum » — désignation empruntée au rugby, sport agressif et désordonné — est une tradition typiquement canadienne.

PHOTO: © CHAMBRE DES COMMUNES

Le Président Milliken rappelle les députés à l'ordre.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Déposer des documents

« Déposer » un document signifie le présenter officiellement à la Chambre des communes; ce document fait alors partie du registre des documents publics. Il peut être obligatoire de déposer un document de par une loi, le Règlement ou une motion adoptée par la Chambre. Les rapports annuels des ministères et des agences, les nominations par décret (celles faites par la gouverneure générale sur la recommandation du conseil des ministres) et les réponses du gouvernement aux rapports des comités et aux pétitions font partie des documents devant être déposés. Les ministres sont autorisés à déposer tout rapport ou document traitant de questions touchant les responsabilités administratives du gouvernement.

Au cours de l'exercice 2004-2005, 1 393 documents ont été déposés à la Chambre des communes, dont les budgets — ou le « Budget principal des dépenses » comme on l'appelle, faisant état de toutes les dépenses du gouvernement.

Gérer les activités de la Chambre

Les délibérations de la Chambre des communes sont principalement régies par le Règlement ainsi que par les pratiques et les traditions qui se sont établies au Canada ou qui ont été adaptées du Parlement britannique. Ces règles et pratiques évoluent au fil des années de deux façons distinctes : à la suite de l'adoption des changements à une disposition du Règlement par décision de la Chambre ou à la suite de l'interprétation par le Président des règles et des traditions au moyen de ce qu'il est convenu d'appeler des « décisions du Président ».

En effet, les décisions du Président constituent un élément fondamental de la procédure parlementaire. Au cours de la période visée par le présent rapport, le Président a rendu 19 décisions sur diverses questions allant de questions spécifiques sur des sujets tels la défense contre les missiles balistiques et la santé publique à des demandes pour des débats d'urgence sur la situation politique en Ukraine et l'industrie canadienne des productions animales.

Travail en comité

Ensemble pour les Canadiens

S'occuper des affaires du Parlement en profondeur

Le travail en comité permet aux dépu[illegible]scruter les dépenses du gouvernement et d'examiner en détail les questions qui préoccupent l'électorat. Cumulativement, les comités siègent normalement de 60 à 120 heures par semaine quand la Chambre siège. Il leur arrive souvent de se déplacer pour entendre les témoignages de groupes d'intérêts et de particuliers. Étant donné qu'ils communiquent directement avec le public, les comités constituent un lien immédiat et visible entre les représentants élus et les Canadiens, et provoquent souvent d'importants débats publics.

Composition des comités

La Chambre des communes compte 20 comités permanents, y compris deux nouveaux créés en 2004-2005 : le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique et le Comité permanent de la condition féminine.

La plupart des comités permanents sont composés de 12 membres; de nombreux députés font partie d'au moins deux comités. La représentation des partis au sein des comités est plus ou moins proportionnelle à leur représentation à la Chambre des communes. Les whips des partis (les députés chargés de tenir leurs collègues au sein du parti au courant des travaux de la Chambre et de veiller à leur présence à la Chambre ou aux comités) soumettent au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre les listes des députés pressentis. Ce comité présente la liste définitive des membres des différents comités à la Chambre des communes pour adoption.

Patrimoine parlementaire

Une collection historique

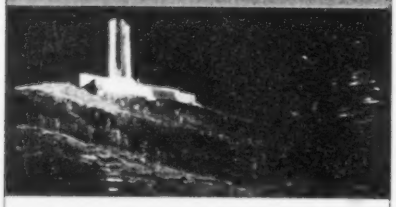

La Chambre des communes est le gardien d'une importante collection d'œuvres d'art et d'artefacts témoignant de l'histoire politique et sociale du Canada. Bon nombre de ces œuvres sont exposées dans différents édifices du Parlement dont les salles de comité. Le domicile permanent de cette toile, ***Les revenants de la crête de Vimy****, est la salle historique du Comité des Chemins de fer de l'édifice du Centre. La peinture est actuellement prêtée au nouveau Musée canadien de la guerre. Représentant les esprits vacillants des soldats canadiens se frayant un chemin jusqu'au sommet de la crête de Vimy, le tableau a été réalisé en 1929 par l'artiste australien, William Longstaff, et acheté par le capitaine John Dewar, qui en a fait don au Parlement en 1931.*

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Types de comités

Comités permanents
Les comités permanents ont pour mandat de surveiller les activités des ministères gouvernementaux ou de s'acquitter de responsabilités procédurales et administratives concernant le Parlement.

Comités spéciaux
Les comités spéciaux sont nommés par la Chambre des communes pour enquêter sur des questions précises. Ils cessent d'exister dès qu'ils atteignent une date butoir ou qu'ils déposent leur rapport final ou encore lorsque la session prend fin.

Comités législatifs
Les comités législatifs examinent et étudient les projets de loi qui leur sont renvoyés par la Chambre des communes, et font rapport au sujet de ces projets de loi avec ou sans propositions d'amendement.

Comités mixtes
Les comités mixtes sont composés de députés et de sénateurs. Il existe deux comités mixtes permanents : le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation et le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement.

Sous-comités
Les comités permanents peuvent déléguer une partie ou la totalité de leurs pouvoirs à un sous-comité sauf celui de faire rapport directement à la Chambre des communes. Les comités spéciaux ne peuvent constituer des sous-comités que s'ils en ont reçu l'ordre de la Chambre des communes. Les comités législatifs ne peuvent former qu'un seul sous-comité, le Sous-comité du programme et de la procédure.

Pour plus de renseignements au sujet des activités des députés au sein des comités, veuillez visiter le site Web du Parlement du Canada.

La plupart du temps, les présidents des comités sont des députés appartenant au parti au pouvoir, tandis que les premiers et seconds vice-présidents sont, respectivement, des députés du parti de l'Opposition officielle et d'un parti de l'opposition autre que l'Opposition officielle. Un député de l'Opposition officielle assume la présidence dans le cas des comités des comptes publics; de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique; des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires; et mixte permanent de l'examen de la réglementation. Les premiers et seconds vice-présidents sont, respectivement, des députés du parti au pouvoir et d'un parti de l'opposition autre que l'Opposition officielle.

Études des comités

En plus d'étudier les mesures législatives et les dépenses gouvernementales, les comités ont entrepris un certain nombre d'études au cours de la première session de la trente-huitième législature — sur une grande variété de questions allant de l'achat des sous-marins britanniques aux droits des enfants et à la dénonciation dans la fonction publique. Dans certains cas, le travail de la trente-septième législature a été poursuivi durant la première session de la trente-huitième législature. Par exemple, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a poursuivi son étude des bovins atteints de l'EBS.

Évolution constante

De nouvelles règles adoptées au cours de la trente-septième législature prévoient l'élection des présidents et vice-présidents par scrutin secret. Durant la période visée par le présent rapport, deux comités se sont prévalus de ces nouvelles dispositions : le Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile (pour élire le président); et le Comité permanent des pêches et des océans (pour élire le vice-président de l'Opposition officielle).

En 2004-2005, en réponse aux recommandations du Comité de liaison de la Chambre des communes, une série de mesures a été adoptée pour que les comités disposent des ressources et de l'autonomie dont ils ont besoin. Les mesures augmentent substantiellement le budget annuel des comités et leur accordent l'autonomie financière dont ils ont besoin pour travailler avec souplesse et de manière responsable au nom des Canadiens, plus particulièrement en leur permettant de voyager plus souvent pour consulter les citoyens partout au pays. Un fonds de prévoyance a aussi été créé pour leur permettre de faire appel à des spécialistes dans des domaines comme la vérification judiciaire et la consultation électronique. Ces nouvelles mesures sont entrées en vigueur le 1er avril 2005 — au début du nouvel exercice.

Rapprocher les Canadiens et les comités

L'amélioration de la technologie et des processus peut offrir de nombreux avantages aux comités dont les tâches sont lourdes et complexes. La Chambre des communes a dernièrement mis au point deux initiatives pour permettre aux Canadiens de participer plus activement aux travaux des comités : elle a mené un projet pilote en vue d'améliorer l'accès électronique du public aux témoignages des comités et, dans le cadre d'un site Web pour les comités amélioré, elle a poursuivi ses démarches en vue de créer des outils de consultation électroniques qui permettront aux comités de consulter les Canadiens par Internet.

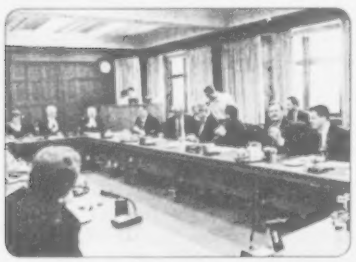

Le Comité de liaison est composé de tous les présidents des comités et les présidents ou les vice-présidents des comités mixtes permanents; il est essentiellement responsable de la répartition des fonds des comités.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Comités permanents de la Chambre des communes

- *Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique*
- *Affaires autochtones et du développement du Grand-Nord*
- *Affaires étrangères et commerce international*
- *Agriculture et agroalimentaire*
- *Citoyenneté et immigration*
- *Comptes publics*
- *Condition féminine*
- *Défense nationale et anciens combattants*
- *Développement des ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées*
- *Environnement et développement durable*
- *Finances*
- *Industrie, ressources naturelles, sciences et technologie*
- *Justice, droits de la personne, sécurité publique et protection civile*
- *Langues officielles*
- *Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires*
- *Patrimoine canadien*
- *Pêches et océans*
- *Procédure et affaires de la Chambre*
- *Santé*
- *Transports*

Statistiques sur les activités des comités

NOMBRE DE RÉUNIONS :	821
NOMBRE D'HEURES DE SÉANCES :	1 482
NOMBRE DE TÉMOINS :	3 039
NOMBRE DE RAPPORTS :	141
NOMBRE DE RECOMMANDATIONS :	396

PATRIMOINE PARLEMENTAIRE

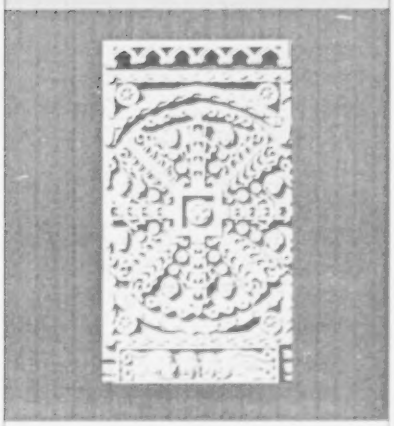

*Sur les murs est et ouest de la Chambre des communes on voit la célèbre série de 12 haut-reliefs sculptés dans du calcaire de l'Indiana et illustrant l'**Acte de l'Amérique du Nord britannique**. Installées entre 1978 et 1985, les sculptures illustrent, sous forme symbolique et narrative, 12 thèmes associés aux rôles et attributions conférés aux gouvernements fédéral et provinciaux par la constitution. Le panneau intitulé « Le vote », le haut-relief central, un simple « X » représente le symbole inscrit le plus souvent par les électeurs sur les bulletins de vote lors de l'élection des députés qui les représenteront au Parlement. Les visages situés à proximité symbolisent des hommes et des femmes de différentes origines ethniques — la personnification vivante du droit de vote des Canadiens.*

Servir les électeurs

Le lien communautaire

Comment les députés servent leur circonscription

Malgré les nombreuses responsabilités dont doivent s'acquitter les députés, servir leurs électeurs est celle qui leur tient le plus à cœur. Ils représentent les points de vue de leurs électeurs, défendent leurs intérêts et communiquent avec des représentants gouvernementaux en leur nom.

Afin de permettre aux députés de garder le contact avec les collectivités qu'ils servent, un service Internet haute vitesse relie leurs bureaux sur la colline du Parlement et dans leur circonscription, leur offrant ainsi un « bureau virtuel ».

Quelque 150 députés ont créé leur propre site Web afin de tenir les Canadiens au courant d'initiatives importantes en affichant entre autres des avis concernant les nouvelles politiques et activités. Bon nombre de députés offrent également des lignes téléphoniques sans frais pour faciliter le règlement des problèmes de leurs électeurs.

Les députés communiquent également avec leurs électeurs au moyen d'envois collectifs sur les actualités et les Canadiens peuvent écrire aux députés gratuitement, sans avoir à affranchir le courrier adressé aux députés.

Présenter des pétitions à la Chambre des communes

Les pétitions servent à attirer l'attention du Parlement aux questions d'intérêt public ou aux préoccupations de la population — et souvent à demander l'adoption de certaines mesures. Au cours de l'exercice 2004-2005, 909 pétitions ont été présentées à la Chambre des communes traitant de questions allant de la pornographie à la définition du mariage et à la Charte des droits et libertés. En vertu des règles de la Chambre, le gouvernement dépose des réponses aux pétitions.

PATRIMOINE PARLEMENTAIRE

Célébration de notre droit de vote

*Sur les murs est et ouest de la Chambre des communes on voit la célèbre série de 12 haut-reliefs sculptés dans du calcaire de l'Indiana et illustrant l'**Acte de l'Amérique du Nord britannique**. Installées entre 1978 et 1985, les sculptures illustrent, sous forme symbolique et narrative, 12 thèmes associés aux rôles et attributions conférés aux gouvernements fédéral et provinciaux par la constitution. Le panneau intitulé « Le vote », le haut-relief central, un simple « X » représente le symbole inscrit le plus souvent par les électeurs sur les bulletins de vote lors de l'élection des députés qui les représenteront au Parlement. Les visages situés à proximité symbolisent des hommes et des femmes de différentes origines ethniques — la personnification vivante du droit de vote des Canadiens.*

PHOTO : PUBLICATIONS DES COMMUNES

Servir les électeurs

Le lien communautaire

Comment les députés servent leur circonscription

Malgré les nombreuses responsabilités dont doivent s'acquitter les députés, servir leurs électeurs est celle qui leur tient le plus à cœur. Ils représentent les points de vue de leurs électeurs, défendent leurs intérêts et communiquent avec des représentants gouvernementaux en leur nom.

Afin de permettre aux députés de garder le contact avec les collectivités qu'ils servent, un service Internet haute vitesse relie leurs bureaux sur la colline du Parlement et dans leur circonscription, leur offrant ainsi un « bureau virtuel ».

Quelque 150 députés ont créé leur propre site Web afin de tenir les Canadiens au courant d'initiatives importantes en affichant entre autres des avis concernant les nouvelles politiques et activités. Bon nombre de députés offrent également des lignes téléphoniques sans frais pour faciliter le règlement des problèmes de leurs électeurs.

Les députés communiquent également avec leurs électeurs au moyen d'envois collectifs sur les actualités et les Canadiens peuvent écrire aux députés gratuitement, sans avoir à affranchir le courrier adressé aux députés.

Présenter des pétitions à la Chambre des communes

Les pétitions servent à attirer l'attention du Parlement aux questions d'intérêt public ou aux préoccupations de la population — et souvent à demander l'adoption de certaines mesures. Au cours de l'exercice 2004-2005, 909 pétitions ont été présentées à la Chambre des communes traitant de questions allant de la pornographie à la définition du mariage et à la Charte des droits et libertés. En vertu des règles de la Chambre, le gouvernement dépose des réponses aux pétitions.

Dialoguer avec les Canadiens

La télévision et le site Web du Parlement du Canada offrent aux Canadiens une fenêtre sur la Chambre des communes et le travail des députés. En 1977, la Chambre des communes est devenue la première législature au monde à téléviser ses délibérations. Vingt-huit ans plus tard, plus d'un million de Canadiens par semaine regardent les débats de la Chambre diffusés sur CPAC — la chaîne de diffusion d'affaires publiques du Canada. Durant la période visée par le présent rapport, elle a diffusé quelque 1 500 heures de délibérations de la Chambre.

Inauguré en 1995, le site Web du Parlement du Canada renferme une mine de renseignements fournis par le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement. En 2004-2005, le site a reçu plus de 12 430 623 visites, soit plus que deux millions de plus que l'année précédente.

En 2004, tirant parti de cette fière tradition, la Chambre des communes a donné libre accès à toutes les délibérations parlementaires par

Les pages amassent et distribuent des documents officiels et livrent des messages au nom du Président, des députés et des greffiers au Bureau.

PHOTO © CHAMBRE DES COMMUNES

Répondre aux appels

La Bibliothèque du Parlement, partenaire essentiel, fournit des renseignements précis et en temps opportun sur le Parlement. En 2004-2005, elle a répondu à 58 995 demandes de renseignements et distribué 265 702 documents aux députés et au grand public. Le numéro sans frais des Services des renseignements de la Bibliothèque est le 1 (866) 599-4999.

Programmes destinés au public

En collaboration avec la Chambre des communes et d'autres partenaires, la Bibliothèque offre plusieurs services et programmes, dont des produits et programmes éducatifs; des publications sous forme papier et en ligne sur le Parlement; des visites guidées de l'édifice du Centre et de l'édifice de l'Est; des petites expositions d'interprétation; et la boutique de la colline du Parlement (sur place et sur Internet).

VISITES GUIDÉES DE L'ÉDIFICE DU CENTRE :	12 346 (363 715 VISITEURS)
VISITES GUIDÉES DE L'ÉDIFICE DE L'EST :	1 176 (12 699 VISITEURS)
VISITES DE GROUPES SCOLAIRES À L'ÉDIFICE DU CENTRE :	1 764 (65 548 VISITEURS)
NOMBRE DE PERSONNES AYANT VISITÉ LA TOUR DE LA PAIX ET LA CHAPELLE DU SOUVENIR :	263 012

Pages et guides

Chaque année, des étudiants de partout au Canada se familiarisent avec le Parlement en travaillant comme pages ou guides parlementaires au service des députés et du public à la Chambre des communes. Avec l'inauguration du nouveau site Web du Programme des pages en 2004-2005, tant les candidats à ce programme qu'au programme des guides peuvent poser leur candidature en ligne.

l'intermédiaire de ParlVU — un portail Internet qui permet aux Canadiens de suivre en direct les délibérations de la Chambre des communes. Outre les activités de la Chambre, ParlVU assure la couverture audio et vidéo en continu de toutes les réunions publiques des comités.

Un partenariat instructif

La Bibliothèque du Parlement et la Chambre des communes travaillent en étroite collaboration en effectuant de la recherche pour les députés et en organisant des programmes de sensibilisation des Canadiens. La Bibliothèque du Parlement fournit rapidement des renseignements exacts et opportuns aux parlementaires et au public par téléphone, téléscripteur, télécopieur, courriel ainsi qu'en reponse aux demandes de renseignements envoyé par Internet ou reçues en personne au Centre d'information du Parlement canadien. Les recherchistes de la Bibliothèque analysent les actualités, les politiques et les lois à l'intention des parlementaires des deux chambres pour qu'ils puissent mieux défendre les intérêts des Canadiens. Des avocats, des spécialistes des sciences sociales ou des sciences naturelles et des économistes de la Bibliothèque sont affectés aux comités parlementaires pour fournir une expertise sur différents sujets. Ils préparent également des résumés législatifs des projets de loi présentés à la Chambre des communes, lesquels sont disponibles sur le site Web du Parlement du Canada. Dans le cadre de ses programmes destinés au public, la Bibliothèque a distribué plus de 260 000 brochures, livrets, fiches de renseignements et trousses de renseignements aux Canadiens en 2004-2005.

Activités internationales

Sur la scène internationale

Échanger des connaissances, partager des points de vue

Tout au long de l'année, les députés travaillent et échangent leur savoir avec des représentants d'autres ordres de gouvernement au Canada, des organisations non gouvernementales et d'autres pays — pour défendre les intérêts des Canadiens en participant aux activités d'associations bilatérales et multilatérales, de groupes interparlementaires et de conférences et d'échanges internationaux. Lorsque des chefs d'État, des parlementaires et des dignitaires étrangers visitent le Parlement du Canada, le Sénat et la Chambre des communes sont leurs hôtes officiels.

En 2004-2005, deux chefs d'État comptent parmi les visiteurs étrangers les plus éminents que nous avons accueillis : M. George W. Bush, président des États-Unis d'Amérique, qui a visité Ottawa du 30 novembre au 1er décembre 2004; et M. Vicente Fox, président des États-Unis du Mexique, qui a prononcé un discours à une séance conjointe du Sénat et de la Chambre le 25 octobre 2004.

Le président du Mexique, M. Vicente Fox, lors de son discours aux parlementaires dans la Chambre des communes le 25 octobre 2004.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Patrimoine parlementaire

Hommage au rôle du Canada sur la scène internationale

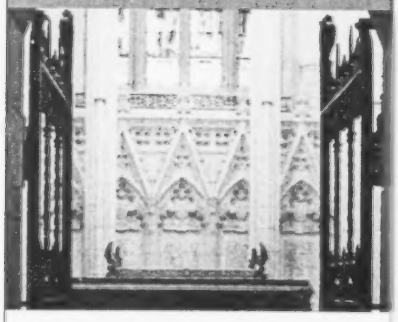

Un lieu de solennité qui inspire la paix et le respect, la Chapelle du Souvenir, située dans la tour de la Paix des édifices du Parlement du Canada, a été construite pour rendre hommage aux Canadiens et Canadiennes qui ont donné leur vie durant la Grande guerre en France et dans les Flandres. Construite entre 1923 et 1927 avec des pierres données par les gouvernements de Grande-Bretagne, de France et de Belgique, la Chapelle est remarquable de par son style néogothique — la hauteur du plafond et le tracé délicat des gravures créent une sensation de grand espace. Le point de mire de la Chapelle est son autel central contenant le Livre du Souvenir où sont inscrits les noms des plus de 66 000 Canadiens morts au combat durant la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, cinq autres livres du Souvenir rendent hommage aux Canadiens et Canadiennes qui ont donné leur vie dans d'autres conflits dans le monde.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Le Président Milliken accueille l'honorable Matlapeng Ray Molomo, Président de l'Assemblée nationale de la République du Botswana.

PHOTO © CHAMBRE DES COMMUNES

Au nombre des autres visiteurs de marque, il importe de mentionner le président du Sénat de la République de Pologne (octobre 2004); le président de l'Assemblée nationale de la République du Botswana (octobre 2004); le président du Conseil national de la Confédération suisse (novembre 2004); la présidente du Riigikogu de la République d'Estonie (février 2005); et le président de l'Assemblée nationale de la République du Bénin (mars 2005).

Parlementaires canadiens à l'étranger

La Chambre des communes du Canada est reconnue comme chef de file dans de nombreux domaines allant des services de la procédure à l'administration des affaires, à la sécurité et à la technologie. Elle partage son savoir et fait la promotion du système parlementaire canadien auprès d'autres législatures, dont des législatures de démocraties émergentes. Le Président, les députés et le personnel administratif sont souvent invités à partager les méthodes et pratiques du Canada et à échanger leurs idées, valeurs, connaissances et expériences avec d'autres parlements. Au cours de la période visée par le présent rapport, des parlementaires canadiens ont participé à une variété de réunions à l'étranger dans des pays aussi diversifiés que l'Écosse et Singapour. Les rapports rédigés à l'issue de ces visites sont disponibles sous la rubrique « Affaires interparlementaires » du site Web du Parlement du Canada.

Allocutions des visiteurs de marque

Il arrive qu'un visiteur de marque — un chef d'État ou de gouvernement étranger — prononce une allocution devant les sénateurs et les députés réunis dans la salle de la Chambre des communes. Les délibérations de la Chambre des communes sont suspendues pour l'occasion.

Associations parlementaires

Le Parlement du Canada est membre d'une douzaine d'associations par l'intermédiaire desquelles il défend les intérêts du pays à l'étranger et participe à des activités multilatérales et bilatérales. Ces associations regroupent des sénateurs et des députés.

Conférences

Le Parlement du Canada accueille régulièrement des conférences parlementaires internationales. En 2004-2005, le Canada a été l'hôte de la 50e Conférence des parlementaires du Commonwealth qui s'est tenue à Ottawa, Québec et Toronto du 29 août au 9 septembre et qui a réuni plus de 600 délégués ayant accepté l'invitation du Président Milliken, l'actuel président de l'Association des parlementaires du Commonwealth, et de ses homologues du Sénat et des législatures provinciales et territoriales. Mettant en valeur le savoir et la compréhension des régimes constitutionnels, législatifs, économiques, sociaux et culturels dans une démocratie parlementaire, le thème de la conférence était *Les responsabilités et les droits des citoyens et des parlements dans la communauté mondiale.*

En ligne

Une nouvelle section des affaires internationales et interparlementaires a été ajoutée au site Web du Parlement du Canada en février 2005. Elle présente les activités auxquelles participent les parlementaires par l'intermédiaire d'associations parlementaires, de conférences parlementaires, d'échanges parlementaires et de diverses autres activités protocolaires. Le site, qui contient un calendrier complet des activités internationales et interparlementaires, permet aux Canadiens d'avoir plus facilement accès à des renseignements au sujet du travail international des parlementaires.

Groupes interparlementaires

Le Parlement du Canada maintient quatre groupes interparlementaires officiels : Canada-Allemagne, Canada-Israël, Canada-Italie et Canada-Irlande. Ce dernier groupe a été reconnu officiellement en 2004. Ces groupes renforcent les relations entre les parlementaires canadiens et ceux des pays concernés. Les activités des groupes sont assurées grâce aux droits d'adhésion versés par les parlementaires à titre individuel.

Échanges parlementaires

Les échanges parlementaires jouent un rôle important dans la diplomatie parlementaire internationale en resserrant les liens avec d'autres pays et en facilitant les échanges d'idées, de valeurs, de connaissances et d'expérience. Ils englobent les visites officielles au Canada de délégations étrangères dirigées par le Président; les visites officielles de délégations de parlementaires canadiens à l'étranger dirigées par le Président de la Chambre des communes; le Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires, qui permet aux hauts fonctionnaires provenant de l'étranger et d'assemblées législatives provinciales et territoriales canadiennes d'apprendre de quelle façon fonctionne le Parlement canadien.

PATRIMOINE PARLEMENTAIRE

La démocratie en ondes

La Chambre des communes a été la première législature nationale au monde à téléviser ses délibérations. Ayant commencé à diffuser le 17 octobre 1977, elle continue d'exploiter la radiodiffusion et d'autres médias pour faire connaître les activités du Parlement aux Canadiens et Canadiennes. Aujourd'hui, toutes les délibérations de la Chambre sont diffusées sur les ondes; lorsque la Chambre ne siège pas ou que des reprises des délibérations de la Chambre ne sont pas diffusées, les techniciens en radiotélédiffusion présentent de l'information sur une variété de questions — depuis les activités de la Chambre des communes en passant par des visites guidées et de l'information sur les opérations parlementaires. La transmission de l'information aux Canadiens se fait par l'intermédiaire de CPAC, un consortium de câblodistributeurs canadiens, qui diffusent le signal à leurs abonnés au service de base.

Appuyer les députés

Les fonctions administratives de la Chambre des communes

De par le travail qu'ils accomplissent au nom de tous les Canadiens, les députés constituent le visage public de la Chambre des communes. Les députés et leur personnel sont appuyés dans leurs efforts par l'Administration de la Chambre des communes.

L'Administration de la Chambre des communes relève du Bureau de régie interne. Présidé par le Président de la Chambre et composé de députés de tous les partis politiques reconnus, le Bureau de régie interne assume la responsabilité pour toutes les affaires financières et de politiques administratives touchant la Chambre des communes.

L'Administration de la Chambre des communes comprend cinq secteurs administratifs : les Services de la procédure; le Bureau du légiste et conseiller parlementaire; les Services de l'information; les Services de la Cité parlementaire; les Services corporatifs. Ces secteurs, qui regroupent l'équivalent d'approximativement 1 685 employés à temps plein, rendent compte au Greffier de la Chambre des communes, lequel exerce les fonctions de secrétaire du Bureau de régie interne et relève du Président.

Objectifs stratégiques

Dans son *Aperçu stratégique pour la 38e législature*, l'Administration de la Chambre des communes a présenté quatre grands objectifs qui traduisent sa vision, ses valeurs et son mandat et qui encadrent ses engagements actuels vis-à-vis des députés :

I. Appuyer le rôle changeant des députés
II. Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution
III. Favoriser la compréhension et appuyer l'avancement des institutions législatives
IV. Appliquer dans un contexte parlementaire les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses

Ces objectifs — entrepris avec l'approbation du Bureau de régie interne et du Président — ont guidé plusieurs initiatives entreprises ou avancées en 2004-2005. Les sections suivantes décrivent les principaux résultats et engagements.

1. Appuyer le rôle changeant des députés

Les greffiers au Bureau conseillent le Président et les députés en matière de procédure et suivent le déroulement des délibérations de la Chambre des communes.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Au cours des dernières années, tous les partis politiques représentés à la Chambre des communes ont indiqué qu'une réforme parlementaire s'imposait. Le rôle des députés — tout comme les outils de travail et les technologies qu'ils utilisent dans l'exercice de ce rôle — évolue constamment du fait qu'ils adoptent de nouvelles méthodes de travail à la Chambre, s'adjoignent le concours des électeurs et rendent le Parlement plus accessible aux Canadiens.

L'Administration de la Chambre des communes aide les élus du pays à atteindre leurs objectifs en leur offrant des choix, en les conseillant en matière de procédure et en veillant à ce qu'ils aient accès à l'information parlementaire grâce à une infrastructure technologique souple et moderne.

Appuyer l'évolution des pratiques et des règles parlementaires. Le rôle changeant des députés s'accompagne d'une évolution des pratiques et règles parlementaires. L'Administration de la Chambre des communes mène des travaux de recherche et propose des choix et des conseils en matière de procédure aux députés au sujet de ces changements. En 2004-2005, des changements au Règlement ont été rédigés et les responsables de la procédure ont travaillé de concert avec les députés sur une révision des dispositions régissant la procédure relative aux affaires émanant des députés.

Assurer une infrastructure technologique souple. Le Canada est un vaste pays et beaucoup de circonscriptions s'étendent sur de grandes distances. Les technologies de l'information et des communications assurent les liens indispensables avec les bureaux des circonscriptions des députés et à l'échelle de la Cité parlementaire, facilitant l'accès à l'information et permettant aux députés de se rapprocher des Canadiens. L'Administration de la Chambre des communes fournit aux députés — où qu'ils soient — les services et le matériel dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités. En 2004-2005, des appareils portatifs ont été fournis aux députés et la technologie a été mise à niveau afin de leur permettre d'accéder au réseau à partir de leur siège à la Chambre des communes.

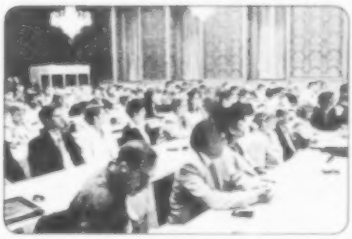

Après l'élection de juin 2004, des sessions d'orientation et des séminaires ont été offerts aux députés nouvellement élus et réélus.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Améliorer l'accès des députés à l'information parlementaire. La mise au point d'*Aujourd'hui à la Chambre*, un portail Web qui procurera un point central d'accès à l'information sur les activités de la Chambre un jour de séance donné, continue. En bout de ligne, les députés, les employés et le public pourront se renseigner sur les activités passées ou projetées au cours de la journée grâce à des liens entre les diverses publications quotidiennes ainsi qu'à de l'information contextuelle sur les projets de loi et des ouvrages de référence traitant de la procédure parlementaire.

Afin de bien se préparer pour participer aux diverses activités de la Chambre, les députés doivent être avisés de l'ordre des travaux projetés. En règle générale, les activités sont inscrites dans le *Feuilleton des Avis* au moins 48 heures avant que la Chambre des commune ne les traitent. Par le passé, une version papier des avis devait être signée par le député et remise à des fonctionnaires de la Chambre. L'Administration de la Chambre des communes a récemment mis au point un système de dépôt en ligne des avis qui permet de produire les avis plus efficacement — et à toutes fins utiles instantanément — depuis les bureaux des députés ou n'importe quel endroit offrant un accès Internet.

II. Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution

Certes, l'Administration de la Chambre des communes est au service de tous les nouveaux représentants élus, mais elle consacre aussi des ressources au soutien de l'institution. La modernisation des infrastructures et l'amélioration des services de base permettent de répondre aux besoins fonctionnels des députés, maintenant et à l'avenir, et au public d'avoir facilement accès en toute sécurité à cette institution nationale. Les activités liées à l'atteinte de ces objectifs vont des préparatifs pour les élections aux plans de poursuite des activités de la Chambre en cas d'urgence.

Préparatifs pour les élections. L'Administration de la Chambre des communes doit assurer une transition en douceur entre deux législatures en fournissant de l'information et des services aux députés nouvellement élus, réélus et sortants. Elle a assuré ce soutien en 2004, avant et après l'élection générale qui s'est tenue en juin. L'Administration veillera à tirer profit de l'expérience de 2004 pour se préparer pour les prochaines élections.

Rénovation des édifices du Parlement. Les édifices patrimoniaux qui abritent les bureaux des députés ont été conçus pour accueillir un plus petit nombre d'élus utilisant plume et papier plutôt qu'une souris et un modem. Les travaux de modernisation des structures originales se sont poursuivis en 2004-2005 — en mettant l'accent sur la préservation des éléments historiques et dignes d'intérêt des édifices parlementaires — pour que les édifices puissent loger un plus grand nombre de personnes et le nouvel équipement.

La Chambre des communes a collaboré avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour adapter ses plans et activités aux nouvelles priorités du gouvernement, ce qui a influé sur le calendrier de construction d'un nouvel édifice pour les salles de comité et les bureaux de parlementaires. Les rénovations de l'édifice de l'Ouest ayant été jugées prioritaires, la planification du déménagement temporaire des députés, du personnel et des services a commencé.

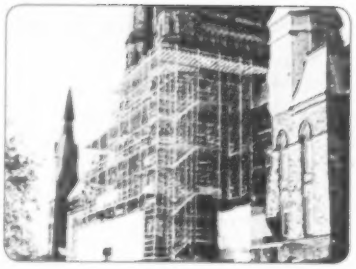

La rénovation de l'édifice historique de l'Ouest sur la colline du Parlement a commencé en 2005.

PHOTO: © CHAMBRE DES COMMUNES

Améliorer les services de technologie de l'information. En misant sur les services de technologie de l'information de l'Administration de la Chambre des communes et le nombre croissant de ses ressources en ligne, les députés peuvent plus facilement gérer leurs affaires et communiquer avec leurs électeurs et les autres parlementaires. En 2004-2005, les capacités de vidéoconférence ont été accrues et les systèmes audio des salles de comité actualisés. L'Administration a créé un centre de service des TI en ligne pour rendre accessible aux députés et leurs employés un service de soutien 24 heures sur 24. Elle a publié la version électronique du nouveau *Manuel des allocations et services aux députés*, lequel était auparavant uniquement disponible sur support papier. Elle prévoit terminer en 2005-2006 la mise en place d'un nouveau système d'achat qui permettra aux députés de se procurer des meubles, équipement et fournitures de bureau en ligne.

Améliorer le plan de reprise et de poursuite des activités de la Chambre des communes. L'Administration de la Chambre des communes évalue constamment les menaces et les risques, et adopte des stratégies en vue de les atténuer. En 2004-2005, dans le cadre de l'élaboration d'un plan global pour assurer la poursuite des activités du Parlement en cas d'urgence, elle a défini les locaux dont la Chambre pourrait avoir besoin si elle devait

être relogée, établi un plan de reprise des activités en cas d'urgence et effectué des simulations pour évaluer, adapter et normaliser ses capacités de réagir en cas d'urgence. En 2005-2006, elle poursuivra ses efforts de planification, de conception et de mise en œuvre de mesures relatives à la technologie de l'information afin de pouvoir reloger les députés, les salles de comité et le personnel du Parlement en cas d'urgence.

Rendre l'information disponible

De nouvelles ressources et de nouveaux documents de recherche ont été mis à la disposition des parlementaires et du public sur support papier ou électronique, notamment :

Comités – Guide pratique

Fiches d'information sur la procédure parlementaire

Guide pratique des Affaires émanant des députés

Pétitions adressées à la Chambre des communes – Un guide pratique

Vocabulaire de la procédure parlementaire

III. Favoriser la compréhension et appuyer l'avancement des institutions législatives

L'Administration de la Chambre des communes appuie le travail des députés en contribuant à la compréhension des institutions parlementaires du Canada et en facilitant la participation aux délibérations parlementaires au moyen d'une variété de services et d'activités. Elle les aide également dans leurs échanges de pratiques exemplaires avec leurs homologues au pays et à l'étranger, et appuie l'épanouissement d'institutions législatives existantes ou émergentes.

Mettre à jour les publications de fond sur la procédure parlementaire. Dans ses démarches en vue de mieux communiquer l'histoire, les traditions et les pratiques de la Chambre des communes, l'Administration a entrepris en 2004-2005 de réviser les principales publications de fond consacrées à la procédure afin que les députés, les employés du Parlement et le public y aient plus facilement accès. La première édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* — aussi appelée le Marleau-Montpetit, d'après ses auteurs — sera accessible au public sur le site Web du Parlement du Canada en 2005-2006. La version électronique de cet ouvrage offrira un accès pratique avec fonction recherche à cet outil de référence indispensable en matière de procédure.

La révision de la deuxième édition du *Règlement annoté de la Chambre des communes* s'est poursuivie afin de pouvoir la publier en 2005-2006. Cet ouvrage de référence important commente chaque Règlement — les règles de procédure de la Chambre des communes — et résume son historique. L'Administration de la Chambre rendra également public en 2005-2006 un nouvel outil de référence, le *Recueil de la procédure parlementaire*. Spécialement conçu pour le Web, ce document décrira le fonctionnement de la Chambre des communes et de ses comités de façon générale et détaillée.

Offrir des occasions d'apprentissage aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires législatifs du Canada et de l'étranger. En 2004-2005, l'Administration de la Chambre des communes a continué de fournir son soutien organisationnel pour une gamme d'activités internationales et interparlementaires, et a commencé ou poursuivi les préparatifs de plusieurs conférences, échanges et activités. Des préparatifs ont également été mis en cours en vue d'accueillir le séminaire annuel de perfectionnement professionnel de l'Association des greffiers parlementaires du Canada en août 2005.

En novembre 2004, les légistes de la Chambre des communes et du Sénat, en partenariat avec l'Association du Barreau canadien, ont été les hôtes d'une conférence intitulée, *Le droit et le Parlement*, ayant pour objectif de mieux faire comprendre aux députés le rôle du droit par rapport aux pratiques politiques et aux règles de principe. La conférence, à laquelle ont notamment participé quatre groupes d'experts universitaires, des parlementaires actuels et anciens ainsi que des spécialistes du droit public, a attiré quelque 175 participants enthousiastes — dont des parlementaires et leurs employés, des membres du Barreau, des étudiants en droit et des employés de la Chambre des communes, du Sénat et de la Bibliothèque du Parlement.

À l'automne 2005, une troisième session du Programme d'études des hauts fonctionnaires de la Chambre viendra s'ajouter aux deux sessions annuelles. L'Administration de la Chambre des communes, avec ses partenaires, le Sénat et la Bibliothèque du Parlement, accueillera des participants de la législature du Brésil et des législatures des pays hispanophones du Forum interparlementaire des Amériques. Les participants auront l'occasion de se familiariser avec le fonctionnement du Parlement du Canada et de réfléchir aux pratiques en vigueur dans leur pays.

Partager le patrimoine du Parlement avec les Canadiens. L'Administration de la Chambre des communes se doit de préserver l'histoire du Parlement et de partager ce patrimoine avec les Canadiens. En 2004-2005, elle a continué de préparer le site Web sur la collection patrimoniale parlementaire qui contiendra des renseignements qui font autorité au sujet de la majorité des articles qui se trouvent dans la Cité parlementaire; le site sera inauguré officiellement en 2005-2006. En

Le Président Milliken (au centre) présente le budget annuel ou « Budget principal des dépenses » de la Chambre des communes au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

collaboration avec des partenaires clés, l'Administration a jeté les bases d'un site Web interactif consacré à la Chapelle du Souvenir que les écoles devraient trouver utile pour sensibiliser davantage les élèves au rôle historique du Canada dans les conflits outre-mer et au Canada. La Chapelle du Souvenir elle-même, partie constituante de la tour de la Paix sur la colline du Parlement, est dédiée aux hommes et aux femmes qui ont donné leur vie au service du Canada.

IV. Appliquer dans un contexte parlementaire les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses

L'Administration de la Chambre des communes s'est engagée à garantir son imputabilité et sa transparence envers les Canadiens en élaborant et en adoptant des pratiques exemplaires et en préconisant la gestion efficace et responsable de ses ressources.

Assurer la sécurité de la Chambre des communes. L'Administration de la Chambre des communes a entrepris plusieurs activités de maintien de la sécurité en 2004-2005, tout en répondant aux attentes des Canadiens quant à l'ouverture et à l'accessibilité du Parlement. Elle a continué d'évaluer les menaces et les risques avec lesquels la Chambre des communes doit composer — une étape importante pour orienter les rénovations à long terme, le programme de poursuite des activités et les plans de sécurité — en ciblant plus particulièrement le renforcement des partenariats de la Chambre des communes avec les Services de sécurité du Sénat et la Gendarmerie royale du Canada.

Renforcer les pratiques de gestion de la Chambre des communes. L'Administration de la Chambre des communes s'est engagée à gérer ses ressources de façon rigoureuse et responsable. En 2004-2005, des activités d'élaboration et de révision de politiques ont été entamées dans plusieurs secteurs, dont la dotation, les langues officielles et l'accueil; en 2005-2006, ces activités seront axées sur des questions telles le conflit d'intérêt, la gestion des biens d'immobilisation en fonction d'un plan de

gestion du cycle de vie du matériel ainsi que la santé et la sécurité. Au nombres des activités de revue axées sur le risque entreprises en 2004-2005, on compte l'examen du degré de conformité de l'Administration avec ses politiques de voyages et d'accueil, un examen préliminaire de ses fonctions des ressources humaines et la vérification par un tiers de ses états financiers de 2003-2004. En 2005-2006, l'Administration complétera une vérification de ses politiques de passation de marchés et de ses pratiques à cet égard. L'élaboration continue de cadres et d'outils de gestion des risques favorisera également la prestation efficace de services aux députés.

Gérer l'information parlementaire. De nouvelles méthodes de gestion de l'information parlementaire ont été mises au point en 2004-2005 en vue de pouvoir préserver le savoir collectif de la Chambre des communes à l'intention des députés et de mettre ce savoir à leur disposition. Ces efforts ont été guidés par une vision et une stratégie à long terme qui réduira au minimum le dédoublement des efforts et raffermira le travail de collaboration entre le Sénat, la Chambre, la Bibliothèque du Parlement et le Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour assurer la prestation des services d'information.

Un nouveau progiciel de gestion de l'information législative a été mis au point en 2004-2005 pour mieux appuyer les demandes de préparation de projets de loi émanant des députés. Le travail s'est poursuivi également en vue de développer un système global de gestion de l'information juridique qui permettra d'obtenir plus rapidement l'information et en améliorer l'exactitude.

Maintenir un effectif motivé et efficace. L'Administration de la Chambre des communes est une des innombrables organisations au Canada qui se préparent à composer avec une vague anticipée de départs à la retraite engendrés par le vieillissement des enfants de l'après-guerre. Faisant preuve de responsabilité en vue de préserver le savoir de l'organisation et d'assurer une transition sans heurt vers la nouvelle génération à tous les niveaux, l'Administration a continué ses activités de planification de la relève en 2004-2005.

Une discussion en groupe avec les sénateurs et les députés offre aux employés une excellente occasion de se familiariser davantage avec le fonctionnement du Parlement, dans le cadre d'une session de formation de trois jours.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES / JANET BROOKS

L'Administration de la Chambre des communes a approuvé une nouvelle politique de dotation qui modernisera les pratiques de gestion des ressources humaines en mettant l'accent sur des principes de gestion clés comme la compétence, la transparence et l'imputabilité. Afin d'appuyer ses efforts de recrutement, de cerner les besoins d'apprentissage et de perfectionnement des employés, de faciliter les échanges sur le rendement au travail et d'aider les employés à planifier et à gérer leur carrière, l'Administration a mis au point et continue de mettre au point des profils de compétence définissant les connaissances, les compétences et les qualités que doivent posséder les employés à presque tous les niveaux et dans presque tous les secteurs administratifs de l'organisation.

Améliorer la gestion environnementale sur la Colline. En 2004-2005, désireuse de continuer de jouer un rôle de premier plan en matière d'environnement, l'Administration de la Chambre des communes a inauguré un site Web dans le cadre du programme *Partenaires pour une Colline verte*. Le site fait état des priorités et pratiques environnementales communes du Sénat, de la Chambre des communes, de la Bibliothèque du Parlement et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Pour marquer cet important partenariat, un nouveau programme de mérite environnemental a été élaboré et sera lancé en avril 2005. Les activités environnementales organisées en 2004-2005 allaient d'une initiative de recyclage d'essuie-tout à l'élaboration d'un programme global sur le transport des marchandises dangereuses.

Conclusion

Un mot final

De la Chambre aux salles de comité, du travail dans les circonscriptions aux activités internationales, le présent rapport offre une perspective des tâches dont s'acquittent les députés dans le cadre des activités quotidiennes de la Chambre des communes. Il donne aussi un aperçu des façons dont l'institution appuie les députés dans ce travail — et décrit le contexte du changement continu dans lequel ils évoluent.

L'Administration de la Chambre des communes continuera de fournir aux députés les ressources dont ils ont besoin pour maintenir la vitalité du processus démocratique du Canada et servir ceux qui les ont élus pour les représenter.

Pour plus d'information sur le Parlement du Canada et le travail des députés, veuillez visiter www.parl.gc.ca

Le nouveau site Web du Parlement du Canada renferme une mine de renseignements sur la Chambre des communes, son histoire, ses traditions et ses activités.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Patrimoine parlementaire

L'emblème d'un poste

La masse cérémoniale s'inspire d'une tradition plusieurs fois centenaire ayant son origine en Angleterre. Richement ornée, la masse adoptée par le Canada symbolise l'autorité indispensable du Président et de la Chambre des communes dans le processus démocratique de la nation. En entrant ou en sortant de la Chambre des communes, le Président est toujours précédé du Sergent d'armes, qui porte la masse et qui la pose sur le Bureau en face du fauteuil du Président au début de chaque séance. Il est acquis que la Chambre ne peut ni siéger ni délibérer tant que la masse n'a pas été posée sur le Bureau. La masse originale a été détruite dans l'incendie de 1916; la masse actuelle a été présentée au premier ministre Robert L. Borden, au Guildhall, à Londres, le 28 mars 1917.

PHOTO : © CHAMBRE DES COMMUNES

Rapport financier*

Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles par autorisation

(en milliers de dollars)

2004-2005

Crédit		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et ajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
5	Dépenses du programme	212 498	30 024	242 522	228 819	13 703
(L)	Députés de la Chambre des communes **	102 378	5 842	108 220	108 220	0
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 687	(2 000)	29 687	29 687	0
	Sous-total	134 065	3 842	137 907	137 907	0
	Total	346 563	33 866	380 429	366 726	13 703

** *Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires*

Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles par activité de programme

(en milliers de dollars)

2004-2005

Activité de programme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et ajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
Députés et agents supérieurs de la Chambre	204 164	23 506	227 670	217 336	10 334
Administration de la Chambre					
Services de la procédure	17 583	1 748	19 331	17 832	1 499
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	2 139	211	2 350	2 348	2
Direction des services de l'information	34 088	5 594	39 682	39 516	166
Services de la Cité parlementaire	35 700	3 306	39 006	38 420	586
Services corporatifs	21 202	1 501	22 703	21 587	1 116
Sous-total	110 712	12 360	123 072	119 703	3 369
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 687	(2 000)	29 687	29 687	0
Total	346 563	33 866	380 429	366 726	13 703

* *Des modifications mineures pourraient être apportées aux résultats financiers*

2004-2005 – Dépenses réelles par service *(en pourcentage)*

5% Services de la procédure

1% Bureau du légiste et conseiller parlementaire

11% Direction des services de l'information

10% Services de la Cité parlementaire

6% Services corporatifs

8% Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés

59% Députés et agents supérieurs de la Chambre

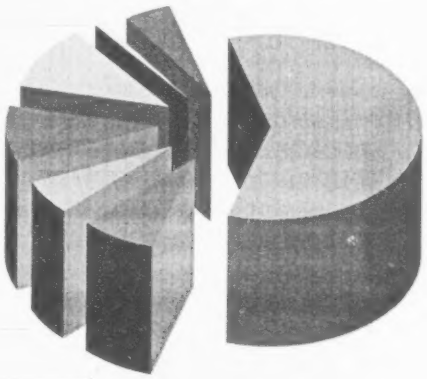

Voté
Députés et agents supérieurs de la Chambre

Législatif
Députés et agents supérieurs de la Chambre

Rapport financier

Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles par autorisation

(en milliers de dollars)

2004-2005

Crédit		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et ajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
5	Dépenses du programme	212 498	30 024	242 522	228 819	13 703
(L)	Députés de la Chambre des communes *	102 378	5 842	108 220	108 220	0
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 687	(2 000)	29 687	29 687	0
	Sous-total	134 065	3 842	137 907	137 907	0
	Total	346 563	33 866	380 429	366 726	13 703

* *Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires*

Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles par activité de programme

(en milliers de dollars)

2004-2005

Activité de programme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et ajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
Députés et agents supérieurs de la Chambre	204 164	23 506	227 670	217 336	10 334
Administration de la Chambre					
Services de la procédure	17 583	1 748	19 331	17 832	1 499
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	2 139	211	2 350	2 348	2
Direction des services de l'information	34 088	5 594	39 682	39 516	166
Services de la Cité parlementaire	35 700	3 306	39 006	38 420	586
Services corporatifs	21 202	1 501	22 703	21 587	1 116
Sous-total	110 712	12 360	123 072	119 703	3 369
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 687	(2 000)	29 687	29 687	0
Total	346 563	33 866	380 429	366 726	13 703

* *Des renseignements supplémentaires peuvent être apportés dans le cadre du processus*

2004-2005 – Dépenses réelles par service *(en pourcentage)*

5% Services de la procédure

7% Bureau du légiste et conseiller parlementaire

11% Direction des services de l'information

10% Services de la Cité parlementaire

6% Services corporatifs

8% Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés

59% Députés et agents supérieurs de la Chambre

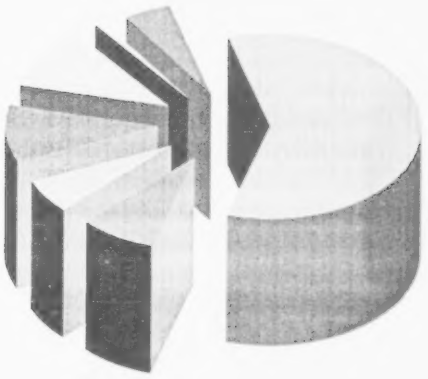

Voté
Députés et agents supérieurs de la Chambre

Législatif
Députés et agents supérieurs de la Chambre

Augmentation du Budget principal des dépenses comparativement à l'année précédente

(en milliers de dollars)

Budget principal des dépenses

Crédit		2004-2005	2003-2004	Écarts
5	Dépenses du programme:			
	Députés et agents supérieurs de la Chambre	101 786	96 139	5 647
	Services de la procédure	17 583	16 137	1 446
	Direction des services de l'information	34 088	33 206	882
	Bureau du légiste et conseiller parlementaire	2 139	2 130	9
	Services de la Cité parlementaire	35 700	35 449	251
	Services corporatifs	21 202	22 454	(1 252)
	Sous-total	212 498	205 515	6 983
(L.)	Députés et agents supérieurs de la Chambre	102 378	90 586	11 792
(L.)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 687	28 686	3 001
	Sous-total	134 065	119 272	14 793
	Total	346 563	324 787	21 776

Équivalents temps plein – Administration de la Chambre

Budget prévisionnel des dépenses

Sous-activité de programme	2004-2005	2003-2004
Services de la procédure	196	174
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	21	22
Direction des services de l'information	471	452
Services de la Cité parlementaire	697	697
Services corporatifs	300	299
Total	1 685	1 644

Projets d'immobilisations de 2004-2005

(en milliers de dollars)

Projet	Dépenses réelles	Durée	Date d'achèvement
Remplacement des ordinateurs et mise à niveau des logiciels à l'usage des députés et des agents supérieurs de la Chambre	2 006	1 an	2005
Remplacement des imprimantes des députés et des agents supérieurs de la Chambre	994	1 an	2005
Total	3 000		

Augmentation du Budget principal des dépenses comparativement à l'année précédente

(en milliers de dollars)

Crédit		2004-2005	2003-2004	Écarts
5	Dépenses du programme:			
	Députés et agents supérieurs de la Chambre	102 786	96 139	5 647
	Services de la procédure	17 583	16 137	1 446
	Direction des services de l'information	34 088	33 206	882
	Bureau du légiste et conseiller parlementaire	2 139	2 130	9
	Services de la Cité parlementaire	35 700	35 449	251
	Services corporatifs	21 202	22 454	(1 252)
	Subventions	1 000	1 000	0
(L)	Députés et agents supérieurs de la Chambre	102 378	90 586	11 792
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 687	28 686	3 001
	Ministre (traitement)	79	79	0
	Total	346 561	324 787	21 776

Dépenses en temps réel – Administration de la Chambre

Sous-activité de programme	2004-2005	2003-2004
Services de la procédure	196	174
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	27	22
Direction des services de l'information	473	452
Services de la Cité parlementaire	697	697
Services corporatifs	300	299
Total	**1 685**	**1 644**

Projets d'immobilisations – 2004-2005

(en milliers de dollars)

Projet	Dépenses réelles	Durée	Date d'achèvement
Remplacement des ordinateurs et mise à niveau des logiciels à l'usage des députés et des agents supérieurs de la Chambre	2 006	1 an	2005
Remplacement des imprimantes des députés et des agents supérieurs de la Chambre	994	1 an	2005
Total	3 000		

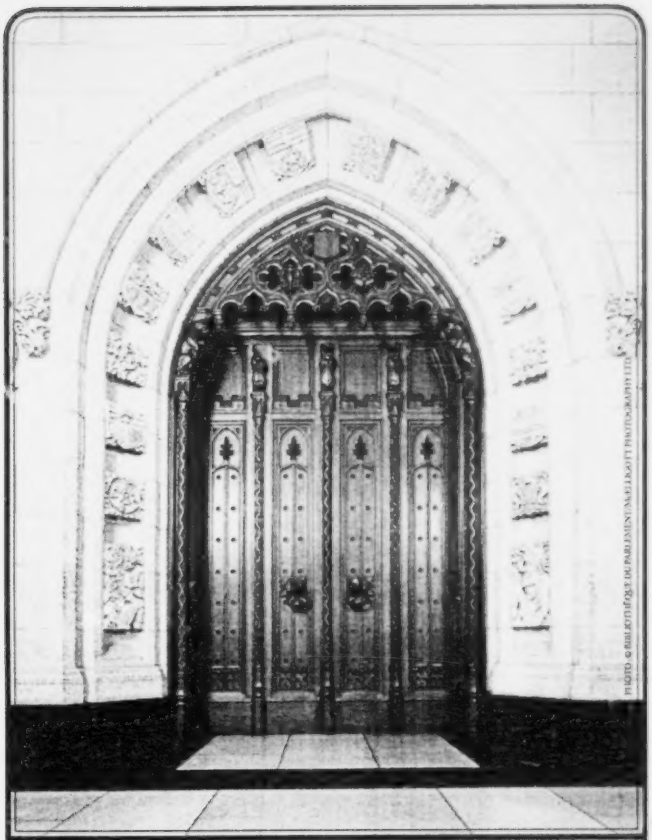

Votre portail à une mine de renseignements

L'encart intégré au milieu du document montre les photos des députés de la trente-huitième législature. Les Canadiens peuvent identifier leur député à partir de leur code postal en visitant le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

www.parl.gc.ca

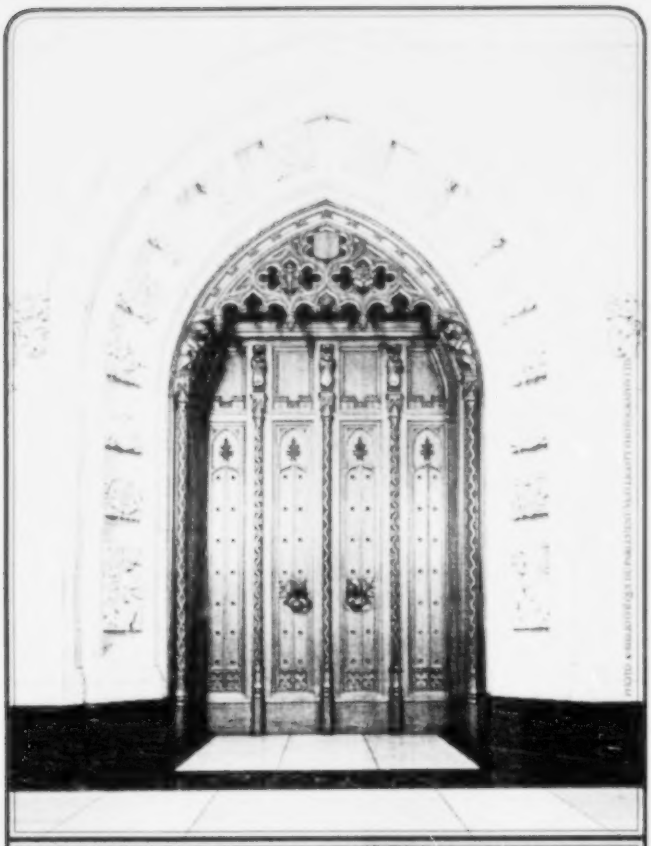

Votre portail à une mine de renseignements

L'encart intégré au milieu du document montre les photos des députés de la trente-huitième législature. Les Canadiens peuvent identifier leur député à partir de leur code postal en visitant le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

www.parl.gc.ca